

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

Hypothèses sur la Cartomançie

J'ai reçu, à la suite de mon dernier article « Que faut-il penser de la Cartomançie ? » un très grand nombre de lettres — plus de cent à l'heure actuelle. Et j'avoue que j'en ai été surpris.

Je pensais que la plupart des lecteurs était, vis-à-vis de ce procédé de divination, dans un état d'esprit analogue à celui où je me trouvais moi-même, avant ma visite à Mme Kaville.

Je pensais que la Cartomançie n'était considérée en général que comme un amusement, un passe-temps, un jeu, et que, rares, étaient les personnes qui la prenaient au sérieux et qui y ajoutaient réellement foi.

Or, la correspondance que j'ai sous les yeux m'a révélé que la divination par les cartes est peut-être une de celles qui ont le plus d'adeptes, en tout cas une de celles qui sont le moins contestées.

Pas une des lettres que j'ai reçues ne met en doute le *fait*. Chacune, au contraire, me cite des cas où ce fait est établi et démontré.

Il serait fastidieux de reproduire tous ces récits ; mais je veux, au moins, en citer un, puisqu'il concerne justement Mme Kaville. Le voici :

MONSIEUR,

Je viens de lire votre *Echo du Merveilleux*, et l'article sur Mme Kaville m'a d'autant plus intéressée que je la connais depuis longtemps.

Mme Kaville est étonnante en effet ; elle m'a prédit des choses d'une exactitude effrayante. Je dis effrayante, car ce sont malheureusement des morts, à

dates fixées, de personnes me touchant de très près.

La première fois, elle me prédit une mort de femme dans la maison ; personne n'était malade cependant. Huit jours après, ma belle-mère mourait subitement du charbon.

Je vais revoir Mme Kaville quelque temps après ; elle me prédit deux morts d'hommes : la première avant le terme d'avril et la seconde dans le courant de l'année (un jeune homme, au loin).

J'avoue que de pareilles prédictions m'avaient épouvantée. J'attendais les événements annoncés, ou plutôt je les redoutais, et, voyant le temps s'écouler, je n'y croyais plus.

L'avant-veille du terme (nous étions en déménagement, avril 1899), je reçois un télégramme m'annonçant la mort subite de mon père, et quelques mois plus tard, au mois d'août de la même année, mon pauvre petit frère mourait d'insolation en faisant les manœuvres. Il était militaire dans l'Est. Il a d'ailleurs été cité dans les journaux où on faisait un rapport élogieux sur son courage.

Là ne se sont pas bornées les prédictions de Mme Kaville... je crois en elle, dans son savoir ; je connais d'autres personnes à qui elle a dit de grandes vérités.

Pardonnez, Monsieur, ces lignes ; j'ai pensé vous intéresser. Vous pouvez publier ma lettre en *réserve* pour vous seul mon nom et mon adresse. Je suis mariée et mère de famille.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Les prédictions de Mme Kaville ne sont pas, je m'empresse de le dire, toujours aussi noires ; mais elles sont presque toujours aussi précises, quand elles concernent le consultant lui-même...

Donc, le fait cartomancique est réel. Mes correspondants sont tous d'accord sur ce point. Ils dif-

fèrent seulement sur la théorie, l'hypothèse, l'explication.

Pour les uns, la Cartomancie est une pratique purement diabolique.

M. H. L..., par exemple, m'écrit :

MONSIEUR MERY,

Vous faites appel à vos lecteurs sur la question de la Cartomancie et peut-être serez-vous surpris que j'ose y répondre, en vous disant tout d'abord que je ne m'en suis jamais occupé.

Mais j'en ai entendu parler par une personne digne de foi, qui m'a cité des faits, des faits très précis, en me racontant des séances auxquelles elle avait assisté. Un jour, même, il m'a été dit : « J'ai fait telle question pour vous et je sais que vous avez fait hier une démarche qui n'a pas réussi », et d'autres choses semblables.

L'ensemble de ces faits a fixé mes idées. J'ai dû reconnaître qu'il y avait dans ce procédé divinatoire autre chose que le sens des cartes et des vignettes, quelque chose qui se lit entre les lignes, et je partage absolument l'opinion de votre cartomancienne lorsqu'elle dit qu'il y a inspiration.

Mais mon avis diffère du sien en ce sens que je me garderais bien d'essayer de cette divination, trouvant trop dangereux d'accepter cette inspiration, dont l'origine est au moins fort suspecte.

Pour préciser ma pensée, je me suis dit que la révélation de certains faits, qui ne sont pas d'ordre général, ne peut être faite que par l'intervention d'une *intelligence invisible* qui se manifeste, soit dans l'arrangement des cartes en guidant peut-être les mains qui les arrangent, soit aussi en guidant la pensée du cartomancien.

J'ai même cru quelque temps qu'il y avait l'intervention de cette *intelligence invisible* ne pouvait se produire qu'après une invocation. Mais, après réflexion, je considère maintenant que le fait d'une invocation n'est pas indispensable et que la simple volonté peut en tenir lieu.

Voici pourquoi :

Toutes les personnes qui ont cherché un peu dans l'au-delà, savent que nous vivons au milieu d'un peuple innombrable d'esprits que les catholiques nomment anges ou démons, et que les spirites appellent simplement esprits, mélangeant les uns et les autres et croyant complètement aux déclarations du premier esprit venu qui se dit tel ou tel.

Donc, pour ces derniers, peu leur importe que l'esprit qui leur parle soit un démon plutôt qu'un ange, pourvu qu'il satisfasse à leurs questions du moment.

Mais pour les catholiques, il en est autrement ; et la question se pose de savoir si l'esprit qui parle par les cartes est des uns ou des autres.

La réponse est très claire : Les Anges et les Saints ont d'autres moyens de communiquer avec les hommes que de venir dans les cartes, de même que dans les tables répondre à des questions plus ou moins malsaines ou vaines, et dans tous les cas nuisibles. L'Église a donc sagement agi en défendant de consulter ces esprits qui, n'étant pas du ciel, sont forcément de l'autre camp.

Et voilà comme quoi la volonté d'enfreindre la défense de l'Église peut, dans l'espèce, tenir lieu d'invocation mauvaise.

Puisse cette dernière réflexion détourner vos lecteurs de consulter les dieux des cartes.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

H. L.

M. H. L... a peut-être raison ; mais il s'y prend, pour nous le prouver, comme s'il avait tort. Il commence par dire qu'il ne s'est jamais occupé personnellement de Cartomancie et, avec une assurance imperturbable, il la condamne comme étant l'œuvre certaine du démon.

C'est avec de pareils procédés de discussion qu'on éloigne de la foi ceux que l'on voudrait, au contraire, y conduire.

Avant de tenter d'expliquer les faits, il est prudent d'essayer de les observer et, avant de les expliquer par des hypothèses extra-naturelles, il est sage de chercher s'il n'y a vraiment aucun moyen d'en rendre compte, sans faire intervenir les influences de l'au-delà.

C'est la méthode que semble adopter M. Pierre de la Chevalette qui, tout en pensant dans son tréfonds comme M. H. L..., ne veut pas cependant fermer la bouche aux contradicteurs. Il m'écrit :

Paris, 8 juin 1901.

MONSIEUR,

Dans le numéro du 1^{er} juin 1901 de votre revue, et à la fin de l'article : *Que faut-il penser de la Cartomancie*, vous conviez vos lecteurs à vous confier leur manière de voir.

Je n'ai que des faits à vous présenter ; un surtout vous démontrera que les cartes, de quelque nature qu'elles soient, et quels que soient leurs symboles, ne servent que de bases, que de prétexte, à des visions réelles, dont l'origine serait à étudier consciencieusement.

Il y a de cela plus de vingt ans, peu de temps après la guerre, nous essayâmes de former à Tours une société antimaçonnique, considérant cette néfaste association comme la grande « perturbatrice des nations ».

Un de nos adhérents venait de se marier et, dans l'intimité des conversations, sa jeune épouse nous raconta que, peu de mois avant son mariage, on lui avait annoncé qu'elle épouserait un charcutier.

Voici comment :

Plusieurs jeunes filles à marier de la petite ville de Montbazou, près Tours, se réunissaient quelquefois pour causer de leur avenir conjugal et une d'elles, et des plus jeunes, tirait les cartes aux autres curieuses intéressées. Cette jeune fille agissait dans toute l'innocence des mœurs irréprochables en faveur dans la petite ville, et ces jeux, peut-être imprudents, mais à coup sûr des plus innocents, se passaient sans la moindre science préalable.

Intrigué par la précision de la prédiction réalisée quelques mois après, je fis une enquête minutieuse sur la façon d'opérer et surtout sur les bases qui servaient à établir la prédiction.

Voici ce qui en résulta :

La jeune tireuse de cartes avait annoncé à la future femme de notre ami, qu'elle épouserait un charcutier ! Grandes récriminations de l'intéressée qui rêvait un fonctionnaire et ne voulait pas entrer dans le commerce, surtout celui-là. Enfin, l'événement s'étant réalisé, contre tous désirs et toute prévision, même contre des circonstances contraires entourant les futurs époux, on demanda à la jeune cartomancienne comment elle avait pu prévoir cet avenir si peu conforme aux idées de sa compagne.

« C'est que, répondit-elle avec ingénuité, lorsque la carte qui doit représenter le fiancé passe, ce n'est plus la carte que je vois, c'est la personne elle-même que l'on doit épouser ! »

Or, elle l'avait vu avec son tablier de charcutier fonctionnant dans les devoirs de son état.

Il n'y avait donc là rien de la combinaison des cartes, aucun symbole spécial, aucune science d'interprétation : elle voyait l'objet dont il s'agissait.

Du reste, plusieurs tireuses de cartes de Paris m'ont fait la même confidence, entre autres une brave femme bien extraordinaire qui demeurait, si j'ai bonne mémoire, rue de Tracy, au coin de la rue Saint-Denis ; les cartes ne lui servaient que de miroir pour établir sa consultation. Elle convint que les interprétations d'après la valeur des cartes n'étaient que des causeries imaginatives sans sécurité et ne servaient que de remplissage pour contenter ses clients.

Admettre autre chose c'est, je crois, se lancer dans un océan de difficultés et d'erreurs.

L'espèce de suggestion, ou plutôt d'inspiration, imposée à Mme Kaville, rentre dans cet ordre d'idées ; le passé, le présent, et un certain avenir sont communiqués par des êtres spirituels qui les connaissent et s'en servent dans un but complexe et pas toujours à l'avantage de l'avenir éternel des âmes.

Pour le passé et pour le présent, rien de plus simple : la subtilité d'analyse de nos actes, de nos paroles est suffisante pour étonner le consultant.

Pour l'avenir, c'est non moins simple ; ce qui, pour nous autres hommes, est l'inconnu, n'est pour ces esprits que la résultante de tout ce qui nous entoure, nous occupe, nous intéresse, selon notre caractère et nos moyens intellectuels et physiques. Du reste, ces prévisions sont loin d'être infaillibles ; il y a souvent erreurs ou mensonges volontaires, jeux de malignité trop souvent.

Je doute fort que l'on puisse jamais dégager une « théorie », une règle invariable, une méthode régulière, en face de la diversité des moyens employés par les êtres spirituels pour plonger dans l'avenir ou même remémorer le passé, établir le présent par un moyen scientifique, appliqué à la Cartomancie.

PIERRE DE LA CHEVALETTE.

J'avoue que je répugne un peu, en ce qui concerne la Cartomancie, aux explications par les invisibles.

Je n'ai pas, pour ma part, senti en Mme Kaville une influence étrangère à elle-même, comme j'en ai senti une très nettement dans Mme Lay-Fonvielle, par exemple.

Et il me semble que M. C..., qui m'écrit d'Angers la lettre qu'on va lire, donne une explication plus plausible, plus réaliste, plus près des faits, que les précédentes.

Angers, 7 juin 1901.

MONSIEUR,

J'ai lu dans l'*Echo du Merveilleux* votre excellent article du 1^{er} juin. Je réponds à l'appel que vous adressez à vos lecteurs.

Je me trouvais, il y a deux ans, à Paris, chez un de mes amis, quand arrive une cartomancienne mandée par la maîtresse de la maison. Celle-ci ne pouvant recevoir tout de suite la vieille sorcière, je demande à prendre sa place en attendant. Mon ami me laisse seul avec elle, et, sans dire un mot, je me fais tirer les cartes. Cela dit pour vous expliquer comment je n'ai connu ni son nom ni son adresse, et pour faire ressortir qu'elle ne pouvait rien savoir de moi.

J'étais aussi incrédule que vous pouviez l'être en

entrant chez Mme Kaville, et me suis trouvé aussi surpris que vous en entendant ma cartomancienne me décrire mon passé et mon présent comme si elle les avait faits. Affaires de famille, de cœur et d'intérêt, tout y était, avec des détails très particuliers. Je ne pourrais jurer qu'il n'y eût pas quelques inexactitudes, mais l'ensemble était étonnamment vrai.

J'y ai beaucoup réfléchi depuis, et il y a longtemps que je suis arrivé à votre conclusion de la page 204. Ma cartomancienne s'était mise, par le moyen de ses cartes, dans un demi-sommeil magnétique, et lisait dans ma pensée. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que son regard était très aigu, et me donnait, quand elle le levait sur moi, une impression de malaise. Remarquez que j'ai 45 ans, que je ne suis pas nerveux à l'excès et que je ne me suis jamais occupé de spiritisme, de magnétisme, etc.

Dans les pensées qu'elle me dévoila ainsi, il convenait de faire deux parts. Les unes s'étaient présentées plus ou moins confusément à mon esprit pendant le temps, assez long, qu'elle avait employé à disposer ses jeux sans rien dire : c'est par celles là qu'elle commença. Les autres étaient lointaines, ne m'étaient pas venues depuis plusieurs heures ou plusieurs jours, si bien que lorsqu'elle commençait à m'en parler, il me fallait faire un petit effort d'esprit pour m'y reporter. Ce point me paraît digne de remarque et assez difficile à expliquer. L'image qu'elle me donnait de mon esprit n'était pas une *photographie*, c'était un *portrait*.

Quant à l'avenir, que j'ai gardé pour la fin comme le point important, celui qu'on a surtout en vue quand on consulte une devineresse, elle m'en parla avec une précision singulière : mais, cet avenir qu'elle me prédit, c'était, comme pour vous, mes *projets* d'alors. De ces projets, les uns se sont accomplis, les autres non, d'autres sont encore à réaliser. Elle m'en découvrit un que je n'avais confié à *personne* au monde ; mais elle ne m'annonça rien que je n'eusse prévu ou révé. Là encore je suis persuadé que c'était moi qui parlais par sa bouche.

En résumé, je pense que les cartomanciennes (j'entends les bons sujets) s'endorment à moitié par le moyen de leurs cartes. Et les pourraient le faire aussi bien avec des morceaux de papier peint, de verre ou de métal. Dans cet état, elles lisent dans la pensée de leur pratique. C'est un cas de transmission de pensée à distance. Ce qu'il présente de particulier, c'est que d'ordinaire, de deux sujets en présence, l'un endormi, l'autre éveillé, c'est le second qui est actif et transmet sa pensée au premier. Là, le sujet endormi conserve assez de force de volonté pour crocheter la pensée de l'autre.

Pardon de cette dernière remarque, que je n'aurais pas dû risquer, puisque je n'y entends rien. Croyez, Monsieur, que je lirai avec intérêt tout ce que vous pourrez écrire ou publier sur ce sujet.

C.

Dirai-je que les hypothèses de M. C... me satisfont complètement et que j'y vois l'explication très certaine du fait cartomancique? Je suis fort loin de penser cela.

Je fais même, en toute franchise, l'aveu que si, comme mes correspondants, je ne doute pas de la réalité du fait cartomancique, je suis, après leurs lettres, plus perplexe que jamais, quant à l'explication à en donner.

Et, comme je crois que la meilleure méthode à suivre quand on veut essayer d'esquisser la théorie d'un fait, c'est de recueillir le plus d'*observations* possible, je ferai de nouvelles expériences soit avec Mme Kaville, soit avec d'autres, avant de proposer mon hypothèse.

GASTON MERY.

P. S. — Pour ceux de nos lecteurs qui voudraient faire les mêmes expériences, voici l'adresse de Mme Kaville : 187, rue de Grenelle (lundi, mercredi, vendredi, l'après-midi).

A TILLY

Rien de saillant à Tilly depuis le 3 mai dernier.

Cependant, au champ Lepetit, quelques faits merveilleux viennent encore tenir en éveil la curiosité du public.

La voyante Marie Martel entend fréquemment le son d'une cloche pendant qu'elle récite son rosaire. Plusieurs personnes dignes de foi, M. H..., Mme et Mlle de V..., M. M..., et d'autres encore, ont eu la bonne fortune de constater ce phénomène et d'apporter un contrôle précieux au dire de la voyante.

D'après les renseignements et les lettres reçus à ce sujet, certains jours, à l'heure de la récitation du rosaire, on entend distinctement le tintement d'une cloche au son très clair. Ce tintement semble venir du sommet de la petite chapelle qui abrite la statue solennellement bénie le 15 août 1896.

D'autres phénomènes se produisent sur lesquels l'entourage de la voyante nous a demandé de garder momentanément le silence, mais dont nous parlerons plus tard.

X.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

* * * *Le merveilleux malgache.*

De la lettre qu'a bien voulu nous adresser M. le commandant X... et dont nous avons parlé dans le dernier numéro, nous détachons les curieux passages suivants :

« Le *Babakoto* est un singe sans queue qui appartient à la plus grande espèce de Madagascar et mesure de 1 mètre à 1 m. 20 de haut. Les Betsimisaraka le tiennent pour leur ancêtre, non par égard pour les théories de Darwin, mais d'après une légende que voici :

« Le premier des Betsimisaraka se nommait Koto. Grand amateur de miel, il grimpa un jour sur un arbre très élevé pour s'emparer d'une ruche. Mais lorsqu'il fallut redescendre, alourdi peut-être par son repas, Koto ne put en venir à bout, et il se trouvait en grand danger lorsqu'un singe vint obligeamment à son secours. Koto se cramponna de toutes ses forces à la queue du lémurien, qui le porta jusqu'au sol. Ils étaient presque au terme de leur périlleuse descente lorsque la queue du singe rompit.

« Néanmoins Koto n'eut pas de mal, et depuis lors lui et ses descendants vouèrent une amitié toute particulière à cette sorte de singe qui avait perdu sa queue à leur service, et qu'ils appelèrent *Babakoto*, « père de Koto ». Cela voulait dire que le brave animal s'était conduit comme un père vis-à-vis du Malgache, et n'indiquait aucune filiation réelle; mais tout cela s'est brouillé dans l'esprit des descendants, qui vous massacreraient s'ils vous prenaient à tuer un de ces singes.

« Les Antimerina, avec leur humeur railleuse à l'égard de leurs voisins (qui sont d'ailleurs plus beaux hommes qu'eux), ont expliqué autrement cette ascendance simiesque. Lorsque Dieu eut créé les grandes races humaines, il leur dit de choisir leur place sur la terre. Les Makoa (noirs africains) choisirent l'Afrique du Sud; les Arabes, celle du Nord; les blancs se fixèrent en Europe et les Antimerina au centre de Madagascar.

« Une fois installés dans leur domaine, les Antimerina souhaitèrent que les côtes et le littoral de l'île, qui ne leur paraissaient pas dignes d'eux, fussent cependant habités. Ils envoyèrent donc un ambassadeur au « Zanahary » pour le prier de créer à cet effet une autre sorte d'hommes. Mais Dieu en avait fini avec les hommes, il était occupé à créer les animaux; justement, il venait de confectionner un singe.

« — Tiens, dit-il à l'ambassadeur, il n'y a qu'à lui

couper la queue et ce singe fera une sorte d'homme très convenable pour peupler les côtes de Madagascar.

« Ainsi fut créé le Malgache proprement dit, selon les Antimerina.

« ... Autre légende betsimisaraka. Près du village d'Ambodisiny, à demi enfoncée dans le sol, au milieu d'une clairière, se trouve une sorte d'amphore énorme qui est pour les indigènes l'objet de la plus grande vénération. C'était la coupe du géant Darafify, sorte d'Hercule malgache qui purgea le pays des monstres dont il était plein et réussit même à couper en tronçons le grand serpent de Tanifotsy. Le héros se reposait dans sa gloire et dans les bras de ses deux épouses, la belle Rosoabé et Rasoamasay la joyeuse, lorsqu'un héros rival, non moins grand pourfendeur de monstres, vint se mesurer contre lui. Dans cette lutte terrible, Darafify l'emporta et parvint à précipiter son ennemi dans la mer, mais non sans perdre un bras que le vaincu lui arracha. Il mourut des suites de cette amputation. Ses veuves, Rasoabé la brillante et Rasoamasay, qui n'était plus la riieuse, versèrent tant de larmes qu'elles changèrent en lacs immenses les forêts où elles cachaient leur douleur.

« ... Dans l'Imerina, on trouve en grande nombre, soit sur des montagnes, soit dans des vallons solitaires, des tombeaux de Vazimba. C'étaient les premiers habitants des régions élevées du centre de Madagascar, chassés plus tard par les Hovas. Ces tombeaux, grossiers amas de pierres, ne sont pas des sépultures, mais plutôt des monuments propitiatoires. Car on suppose que les âmes des vieux guerriers Vazimba sont restées là comme en sentinelle, jusqu'au jour où leur race rentrera en maîtresse dans l'Ankova; gardé par les esprits des ancêtres vaincus. Cette tradition est généralement acceptée par les Hôuves, qui tâchent de se rendre ces mânes favorables par des petits sacrifices, une tête de mouton, par exemple. En retour l'esprit Vazimba les guérit parfois de leurs maladies, en leur indiquant l'objet qui est *fady* et dont ils doivent s'abstenir.

« Le *fady* joue un grand rôle à Madagascar. Il signifie ce qui est sacré, défendu, inviolable ou interdit. Il a donc un sens favorable et le sens contraire, et s'applique — temporairement ou définitivement — soit aux personnes, soit aux choses. Selon que le *fady* est bon ou mauvais, l'individu qui en est frappé est marqué d'un caractère sacré ou au contraire d'un indélébile anathème (*Fady* originel). Il y a aussi le *fady* accidentel prononcé soit par une puissance divine, soit par les rois ou chefs de tribu qui en faisaient jadis un moyen de gouvernement. Tous les « *fady* » que contient l'islamisme n'ont pas été étrangers, tant s'en

faut, aux progrès qu'il avait faits sur les côtes ouest de Madagascar.

« Je pourrais vous citer de nombreuses légendes au sujet des pierres levées qu'on rencontre si fréquemment dans la grande île, et aussi au sujet du culte pusillanime que les Malgaches rendent aux ombres de leurs morts, les *lolos*, qui vont, croient-ils, se nicher dans des serpents, une fois le corps du défunt tombé en poussière. Mais je crains d'être plus long que de raison et je ne suis, d'ailleurs, qu'imparfaitement informé sur ces points. Vous trouveriez des détails intéressants dans quelques récits de voyageurs, notamment dans l'intéressante relation du D^r Catat.

« A propos des morts, il y a une coutume sakalave fort curieuse. On s'imagine que le mort dirige ses porteurs par de petits mouvements vers le lieu où il veut être inhumé.

Chaque porteur de la civière prétendant d'ordinaire percevoir des mouvements souvent contradictoires cela rend le trajet funèbre singulièrement zigzaguant et hasardeux. On m'a raconté qu'un jour un Sakalave ayant été fourré dans la civière mortuaire avant d'avoir tout à

fait expiré, les porteurs, sentant le moribond tressauter dans ses nattes funéraires, et croyant à des indications posthumes, lui firent faire une route interminable, jusqu'à ce que l'homme ne remuât plus, et que, recrus de fatigue, ils l'enterrèrent enfin au lieu où il avait cessé de gigotter.

« Excusez le [décousu de ces notes, et croyez, etc.

« COMMANDANT X. »

Un oubli dans cette lettre, d'ailleurs si intéressante, me cause une certaine déception. J'espérais que mon aimable correspondant me renseignerait sur les « odys », porte-bonheur malgaches dont la reine Ranavalo possède, paraît-il, la plus riche collection. Ces sortes d'amulettes portent des figures sculptées, qui varient selon la destination de l'ody. Ainsi, l'homme

qui désire posséder de grands troupeaux portera au bras une plaque de bois sur laquelle se voit un zébu, ou bœuf à bosse de Madagascar. Pour que l'ody ait toute sa puissance, il faut qu'on s'impose une privation quelconque, qu'on se rende fady quelque chose que l'on aime. Cette loi du renoncement propitiatoire, qui domine toute la mystique malgache, peut servir de base à une étude plus synthétique que celle-ci, un peu fragmentaire, je l'avoue. GEORGE MALET.

L'ÉCRITURE ET LA MAIN COMPARÉES

LA MAIN DE M. LUCIEN GUITRY

Les mains de M. Lucien Guilty que nous reproduisons ici sont fermes, d'apparence énergique ;

la paume en est un peu épaisse, mais sans être pour cela dépourvue d'élasticité.

Les doigts moyens, coniques, lisses, avec un léger nœud à la phalange onglée, nous indiquent que M. Guilty est un impulsif qui saisit très vite mais dont le jugement, basé à l'ori-



gine sur la simple intuition, a pris l'habitude de réfléchir et de raisonner. Le nœud de la première phalange, appelé nœud philosophique, signifie que la logique, la déductivité, sont des facultés acquises et que, seule, l'expérience de la vie a développées. La légère protubérance que la photographie a très bien rendue et qui se trouve au bout des doigts, sur laquelle la peau est particulièrement fine, nous indique un jugement artistique très sûr, une critique littéraire précise et juste.

Les lignes, de couleur claire, sont nettement dessinées comme chez tous les intelligents dont l'assimilation est facile.

D'ailleurs, la souplesse de la main dont je viens de parler, le pouce légèrement rejeté en arrière,

témoignent d'une grande variété d'aptitudes intellectuelles; elles permettent à leur possesseur de s'identifier sans effort aux personnalités diverses qu'il incarne; mais elles auraient pu avoir un essor non moins heureux dans une autre voie.

Interrogeons la ligne de destinée. A l'origine, c'est-à-dire dans le bas de la main, elle est cassée net dans la main droite et ne reprend son tracé qu'un peu plus loin. (La ligne de destinée est celle qui est presque parallèle à la ligne de vie mais qui, au lieu de contourner le pouce, s'élève vers le doigt du milieu). Cet arrêt, ce changement de direction indiquent une certaine hésitation dans le choix d'une carrière et des débuts un peu pénibles, pleins de luttes difficiles, mais couronnés de succès.

En effet, la ligne s'avance droite et nette dans les deux mains, admirablement secondée par la ligne de l'intelligence artistique (ligne solarienne) et elle prend vers quarante ans son épanouissement complet.

A cet âge, la chance s'affirme plus brillante encore, plus facile, très secourue par les événements favorables. Et la ligne de tête (qui barre le milieu de la main) sillonnée au début devient plus belle, plus nette dans la suite — clarté d'esprit, développement plus complet des facultés intellectuelles qui permettront à M. Guitry d'accuser mieux sa personnalité avant peu de temps, et de façon très remarquable.

J'ai parlé dans mon étude graphologique (1) de traits épais qui étaient la marque d'une sensualité capricieuse. Je retrouve dans le mont qui est à la base du pouce le même signe, presque devenu une dominante. Je dis devenu parce que, au début de la ligne de vie, de violentes inci-

sions près d'elle, affectant la forme de croix, nous révèlent de cruelles blessures affectives. Des chagrins d'amour ont certainement blessé cette âme, sentimentale un peu autrefois, aujourd'hui sceptique, inaccessible et rebelle à la croyance de la fidélité, inconstante volontairement, par la seule crainte de s'enchaîner.

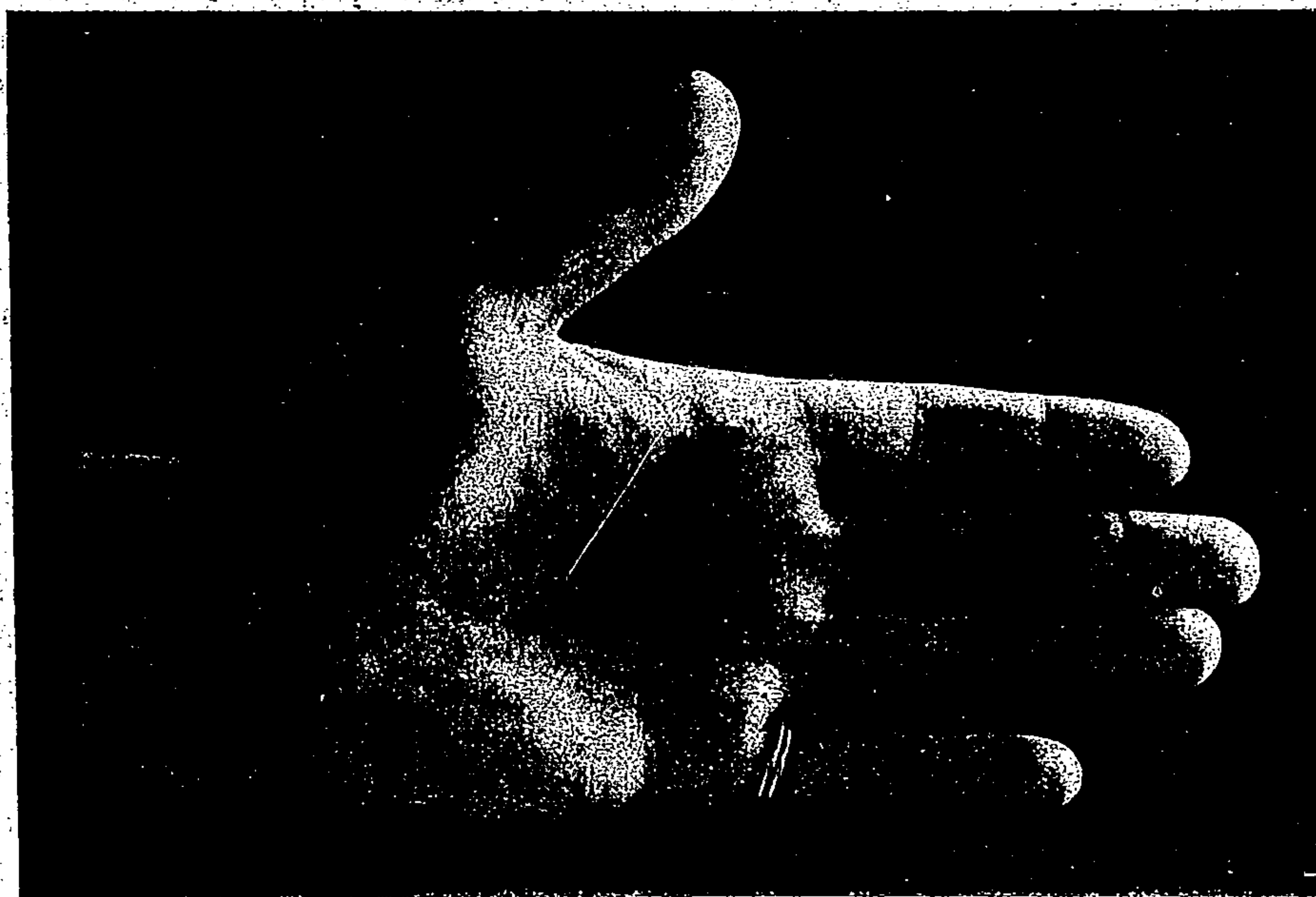
La ligne de cœur est sillonnée de traits, de points, de rameaux, signe de nombreuses conquêtes d'amour, accueillies souvent avec une indifférence parfaite.

La santé de M. Guitry est belle et résistante certainement, car la ligne de vie et la ligne qui, issue d'elle, s'élève vers le petit doigt, sont assez belles. Cependant la nervosité est grande (les petites barres transversales qui sillonnent les

grandes lignes en sont la preuve) et je crois, par conséquent, qu'une dépense trop considérable et trop régulière de forces une fatigue trop vive pourraient user quelque peu cette magnifique santé. Une maladie assez sérieuse est indiquée à la trisure de la

ligne de vie, vers cinquante-quatre ans, mais elle n'offrira qu'un danger momentané. L'existence sera d'assez longue durée.

FRAYA.



LES GRANDS VISIONNAIRES

Bernard Palissy

Si le génie, parfois, éclôt à la longue par la tension de la volonté, et si la vision qui éclaire, échauffe, illumine un esprit, le pousse au point de le rendre, parfois aussi, téméraire — tant cet esprit veut réaliser cette vision — Bernard Palissy est peut-être l'homme le plus extraordinaire qui ait atteint, de cette façon, à la gloire.

(1) Voir le numéro précédent.

Gloire pure s'il en fût, accordée — au bout de combien de temps ! — au travail, à la patience, à la ténacité, à la souffrance.

Bernard Palissy naquit en 1510, à cette belle aurore du seizième siècle qui devait faire éclore tant de génies supérieurs et tant d'hommes transcendants, dans tous les genres.

On ne connaît pas exactement le lieu de sa naissance : Château-Biron, près Agen, en Périgord, suivant les uns ; en Saintonge, suivant les autres ; mais ce qu'on peut constater, c'est que c'est bien un Français de la vieille France : esprit simple, audacieux et méthodique à la fois, fait d'enthousiasme et de clarté ; réaliste et idéaliste en même temps ; travailleur de la terre et contemplateur du ciel.

Il pétrissait de l'argile chez son père et faisait cuire des briques, et c'est ainsi que se passa sa jeunesse ; mais, en maniant cette pâte grossière, il rêvait déjà de dessins dont on pourrait l'agrémenter, et toute une foule d'ornements pris dans la nature dont il était si enthousiaste, germaient et se gravaient dans son esprit.

L'art de la céramique, pourtant, était connu depuis la plus haute antiquité : la poterie perfectionnée avait abouti à la confection de chefs-d'œuvre, comme dans l'Égypte ancienne, chez les Etrusques, chez les Grecs et chez les Romains ; puis les Grecs de Byzance avaient conservé les procédés d'art de ces ouvriers illustres pour les répandre dans tout l'Orient ; mais c'est surtout en Chine et au Japon que ce travail — terre, pâte, dessin, émail, coloris — était arrivé à sa plus haute perfection.

Bernard Palissy ne connaissait rien de ces merveilles ; isolé dans un coin de pays, il n'avait jamais vu d'amphores anciennes ; il n'avait jamais contemplé de dessins émaillés tels qu'il en existait même à cette époque, en Italie. Seulement, il avait en lui la vision de ces choses ; il en rêvait ; il voulait trouver, il trouva.

Ce fut un autre art, d'abord, qui lui révéla celui-ci : les vitraux colorés de son église, qui tamisaient en si riches reflets les rayons du soleil, lui révélèrent un art merveilleux qu'il voulut connaître ; et, quittant la tuilerie de son père, il s'embaucha chez des artisans verriers ; puis, après son apprentissage, il voyagea pendant des années, allant de ville en ville, de Tarbes à Marseille, en Flandre, et jusque sur les bords du Rhin.

Il avait compris que le verre — sur lequel il voyait, gravées comme par une main magique, les scènes naïves de l'Ancien et du Nouveau Testament — n'est pas autre chose que de la terre et du sable cuits et li-

quifiés ; et dans ses longues heures de travail, où il approfondissait de plus en plus son métier, il était persuadé que l'argile qu'il avait pétrie autrefois, il pourrait aussi la cuire de la même façon, l'émailler ensuite, et l'orner des délicats dessins pittoresques qui fleurissaient dans ses rêves.

Il revint dans son pays natal ; il avait beaucoup acquis ; il avait étudié la géométrie, le dessin, la peinture et la sculpture ; mais il avait surtout contemplé, avec fruit, les mille détails de la nature, dans la vie végétative et aquatique surtout, d'où son œil visionnaire avait rapporté pour plus tard, avec tant de précision, l'allure des insectes, des poissons et des reptiles, et la fraîcheur et le coloris des joncs et des herbes pendantes qui s'échevelent si paresseusement sur les eaux...

Il s'était marié, et il faisait le métier d'arpenteur pour subvenir aux besoins de sa famille ; mais comme Christophe Colomb avait toujours devant les yeux la vision de la découverte d'un monde, Bernard Palissy ne rêvait qu'à la réalisation d'un art nouveau, et qui devait être si personnel.

« Sachez, dit-il, qu'il y a vingt-cinq ans, me fut montrée une coupe de terre tournée et émaillée d'une telle beauté que, dès lors, j'entrai *en dispute avec ma propre pensée* pour découvrir un émail ; et je me mis à chercher les émaux, sans savoir de quelles matières ils se composaient, comme un homme qui tâte en touchant. »

Il pile alors toutes sortes de matières, puis met en pièces des pots de terre qu'il enduit avec les matières broyées ; il fait un fourneau de sa façon et fait cuire le tout pour voir s'il peut obtenir quelque couleur. Résultat vain. Il tâtonne des années. Un jour, il retire une épreuve fondue qui le rend ivre de joie. Il recommence d'autres essais, construit tout seul un autre fourneau, travaille nuit et jour, et finit par trouver un émail, mais qu'il a toutes les peines du monde à faire fondre.

Il faut lire les péripéties palpitantes de ce travail surhumain qu'il a décrites lui-même avec tant de simplicité :

« Quand j'eus composé mon émail, je fus contraint d'aller encore acheter des pots, afin d'éprouver ledit émail, d'autant que j'avois perdu tous les *vaisseaux* que j'avois faits ; or, ayant couvert lesdites pièces dudit émail, je les mis dans le fourneau, contenant toujours le feu en sa grandeur. Mais, sur cela, il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fâcherie, qui est que, le bois m'ayant failli, je fus contraint brûler les étais qui soutenoient les tailles de mon jardin, lesquelles étant brûlées, je fus contraint brûler

les tables et planches de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'étais dans une telle angoisse que je ne saurois dire, j'avois tout tari et desséché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau. Il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit séché sur moy. Encore, pour me consoler, on se moquoit de moy, et même ceux qui me devoient secourir alloient crier par la ville que je faisais brûler le plancher, et par tel moyen l'on me faisoit perdre mon crédit et m'estimait-on être fol. »

Et il ne réussit pas ; et il recommença avec acharnement une autre fois, et il eût abouti alors, si les cailloux du fourneau n'avaient éclaté sous la véhémence du feu, s'agglutinant à l'émail des pièces, en les détériorant toutes.

Et, plus tard encore, autre déconvenue !

« Ce ayant fait un certain nombre de bassins et les ayant fait cuire, mes émaux se trouvoient, les uns beaux et bien fondus, autres mal fondus, autres brûlés, à cause qu'ils étoient composés de diverses matières qui étoient fusibles à divers degrés. Le verd des lézards étoit brûlé premier que la couleur des serpents fut fondue ; aussi la couleur des serpents, tortues, écrevisses et cancre étoit fondue auparavant que le blanc eut reçu aucune beauté.

Enfin, l'art fut vaincu par le travail et Palissy triompha. L'artiste était vieux : qu'importe ! La renommée s'attacha à son nom ; la fortune lui sourit, et plus que la fortune, la gloire.

Catherine de Médicis, qui avait su s'entourer déjà d'artistes tels que Germain Pilon et Jean Goujon, le fit venir à Paris ; et c'est sur l'emplacement où, plus tard, furent bâties les Tuileries, qu'il installa ses fourneaux, d'où sortirent alors tant d'œuvres ravissantes que nul n'a égalées dans ce genre, car Palissy s'était donné tout entier à son œuvre, et par cela même, cette œuvre était, au suprême degré, originale.

Il travailla ainsi jusqu'à quatre-vingts ans, avec tout son génie, et relatant, à la fin de ses jours, ses misères, ses déboires, ses luttes, son courage, ses espoirs, son triomphe, dans des pages d'une simplicité et d'une concision remarquables.

« Le nombre de mes années, dit-il, m'a incité à prendre la hardiesse de vous dire qu'un de ces jours je considérois la couleur de ma barbe, qui me causa à penser au peu de jours qui me restent pour finir ma course ; et cela m'a fait admirer les lis et les blés des campagnes et plusieurs espèces de plantes, lesquelles changent leurs couleurs vertes en blanches lorsqu'elles sont prêtes à rendre leurs fruits. Ainsi, plusieurs arbres se hâtent de fleurir quand ils sentent que va cesser leur vertu végétative et naturelle... C'est donc

chose juste et raisonnable que chacun s'efforce de multiplier le talent qu'il a reçu de Dieu... Pour quoi je me suis efforcé de mettre en lumière les choses qu'il a plu à Dieu de me faire entendre, afin de profiter à la postérité. »

Telle fut l'œuvre ; tel fut l'homme : un simple potier qui, par une vision intense et extraordinaire, arriva, dans l'art — un art vraiment créé par lui — à l'égal des plus grands ; un pauvre manieur d'argile qui devint, à son tour, un fécond manieur de pensées et qui n'eut pas d'autre ambition, dans la vie, que de réaliser son rêve d'artiste et de façonner merveilleusement et ses œuvres et son âme.

EMILE MARIOTTE.

Un faux Médium démasqué

Anna Rothe

Dans son dernier numéro, l'*Echo du Merveilleux* consacrait une courte notice, envoyée par un de ses plus fidèles abonnés, au fameux médium allemand, Anna Rothe, qui vient de faire une apparition à Paris.

Anna Rothé était connue en Allemagne sous le nom de *Blumenmedium* « le Médium aux fleurs », parce que l'attrait principal des séances qu'elle donnait était constitué par des apports de fleurs et d'autres objets que nous énumérerons plus loin. Elle eut une vogue énorme et beaucoup d'âmes naïves crurent que c'étaient réellement les esprits qui semaient sur les assistants des roses fraîches comme si elles venaient d'être cueillies.

Malheureusement pour elle et pour son impresario Jentsch, des gens moins crédules se rencontrèrent, et l'un d'eux, M. Erich Bohn, docteur en droit et président de la « Société des Etudes psychiques » — *Gesellschaft für psychische Forschung* — vient d'arracher le masque du prétendu médium.

En décembre 1900, M. Erich Bohn publiait dans la Revue *Nord und Süd* un article intitulé : « Un Médium allemand », où il affirmait déjà son opinion : à savoir qu'Anna Rothe n'était qu'une vulgaire escamoteuse.

Il vient de compléter ce travail et d'en faire un véritable réquisitoire qui a paru sous la forme d'une brochure intitulée : « Le cas Rothe, enquête criminelle et psychique », après la lecture de laquelle on ne peut plus conserver aucune illusion sur la sincérité des deux compères : Anna Rothe et Max Jentsch.

Nous allons ici en résumer les points essentiels et nous croyons, en le faisant, être utiles à la cause même du psychisme. Rien n'est plus funeste pour

une science que l'exploitation mensongère de cette science.

Anna Rothe (née Zahl) est née le 8 septembre 1850 à Altenburg (Saxe). Elle épousa le chaudronnier Rothe, et embrassa vers 1890 la carrière) plus lucrative de médium où elle devint très vite célèbre.

Anna Rothe se rendit successivement à Berlin, Leipzig, Dresde, Vienne, Dusseldorf, Munich, Hambourg, Zwickau, etc. C'est en 1893 seulement que la presse spéciale commença à s'occuper d'elle. En 1896, elle rencontra Max Jentsch, né le 18 septembre 1862 à Zittau, négociant, ancien marchand de cognacs allemands qu'il vendait aux Espagnols, reporter, enfin impresario pour médiums. Il s'associa avec Anna Rothe; ça lui rapportait plus que le cognac, quelque falsifié qu'il fût. Comme il comprenait le français, l'anglais et l'espagnol, et qu'il avait l'élocution facile et un vrai talent de mise en scène, il lui fut d'un grand secours. Ils ne se sont pas séparés depuis.

Cependant Anna Rothe subissait le 29 mai 1897 déjà une première mésaventure. Le tribunal de Zwickau la condamnait pour « *grober Unfug* », terme qui ne peut se rendre en un seul mot en français, mais qui comprend tout

ce que nous appelons contraventions et délits de tapage, de scandale, de désordre, de tromperies.

Mais telle est la crédulité des gogos, que cet accident n'entama en rien sa réputation. De Chemnitz où elle résidait, elle rayonnait sur toute l'Allemagne, et les journaux spéciaux *Psyche*, *la Revue de l'occultisme scientifique*, *la Revue du Spiritisme* s'occupèrent régulièrement d'elle et la célébrèrent comme l'Eusapia Paladino allemande.

Anna Rothe est une femme maigre, assez grande,

aux traits fatigués, le teint pâle, avec des yeux dilatés dont le regard est constamment fixé sur quelque chose de lointain. Elle s'exprime simplement, a les mouvements et les gestes aisés et naturels et produit, en somme, une impression sympathique.

Voici maintenant sur quelles preuves se base M. Erich Bohn pour affirmer que ses apports de fleurs sont un simple tour de prestidigitation.

Il a assisté personnellement à deux séances du pseudo-médium, le 16 et le 17 mars 1899, à Breslau. Comme la mise en scène, l'arrangement et le placement des assistants sont toujours les mêmes, nous donnons en détail ces dispositions qui, par elles seules, mettent à nu la supercherie.

L'impresario Jentsch se fait d'abord soumettre la liste des spectateurs. Il n'admet que des spirites convaincus : s'il y en a d'autres, c'est à son insu. Toujours la grande majorité de l'assistance est composée de dames. Les assistants doivent être aussi près que possible de la table qui est recouverte d'un tapis tombant presque jusqu'à terre. Le médium est presque *toujours* — il y a une ou deux exceptions faites en faveur d'hommes connus comme crédules, et encore ne peuvent-ils s'asseoir



Le faux médium Anna Rothe

qu'à sa droite — encadré de deux dames et jamais personne n'est admis à se tenir derrière lui.

L'impresario se tient à l'autre bout de la table, de manière à pouvoir surveiller tous les spectateurs. Il interdit toute question au médium de la part des assistants, tout contrôle du médium.

Alors commence la séance. On entend des coups, le médium entre en « transe », des esprits parlent, des fleurs tombent dans ses mains étendues et il les distribue aux spectateurs. La séance finit comme elle

a commencé, par une prière. Les esprits invoqués parlent tous en dialecte saxon ; c'est le seul que connaisse Anna Rothe. Ils s'expriment en général en mauvais vers, de la même manière et sans aucun caractère d'individualisation, à quelque époque qu'ils appartiennent, que ce soit Luther, Zwingli, le roi Louis de Bavière, l'empereur Frédéric III ou Frieda (l'esprit « contrôleur » d'Anna Rothe) qui parle.

A la première de ces séances, assistait entre autres le docteur Hahn avec sa mère et sa sœur. Mme Hahn est interpellée par un esprit et, croyant entendre une voix connue, elle s'écrie :

« Est-ce toi, Duscha? —

Oui, chère mère, répond le soi-disant esprit, et je te vois avec ma sœur et mon frère! »

Tout le monde de s'ex-tasier. Mais il fallut en rabattre, quand Mme Hahn déclara que Duscha n'était nullement sa fille, mais sa femme de ménage! — L'esprit Frieda, invoqué à propos, s'en tira en disant que nous étions tous frères et sœurs.

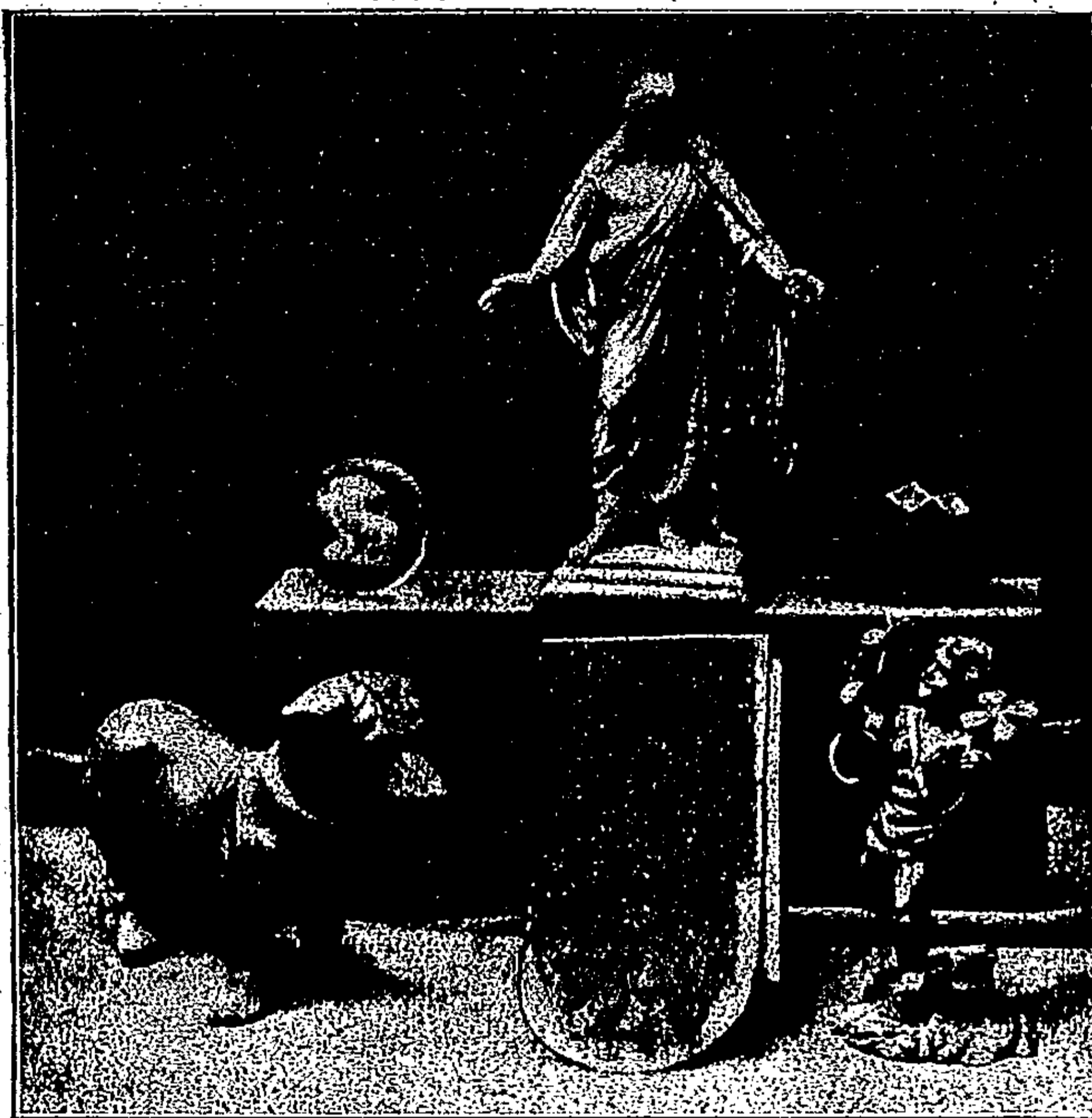
Les phénomènes physiques sont de deux natures : les coups et les apports qui ont valu à Anna Rothe sa célébrité. Les apports sont de différentes sortes : Christs, poussière d'or ;

amulettes telles que des cœurs en verre, de petites médailles avec des trèfles, têtes de mort en aluminium, fleurs artificielles en cire, cœurs en porcelaine, assiettes décoratives de salle à manger, etc., toutes choses qu'on achète dans les bazars.

Les apports s'opèrent, soit pendant que le médium est assis à la table, soit pendant qu'il s'entretient avec les spectateurs au milieu desquels il circule.

A table, les apports ont *toujours* lieu du côté gauche du médium, et cela s'explique par le fait qu'en regardant une personne, on observe plutôt le bras et la main droits et beaucoup moins sa gauche. La main gauche disparaît sous la table, *entre elle et la dame assise à sa gauche*. Là, elle s'agite quelques instants, comme si elle cherchait quelque chose, et réapparaît, tenant des fleurs. Ce mouvement est d'ailleurs opéré avec beaucoup d'adresse et d'élégance.

Lorsqu'elle est debout et qu'elle circule, elle se couvre d'une personne à laquelle elle parle sans interruption en la fascinant du regard. Pendant ce temps, ses mains s'agitent fiévreusement avec une agilité féline, dit M. Bohn, de telle sorte qu'il est impossible d'en suivre les mouvements, et tout d'un coup, la main toujours repliée à ce moment, elle tire, comme un escamoteur, des fleurs ou des amulettes qui paraissent venir de derrière la personne à laquelle elle parle, absolument comme le prestidigitateur qui tire un cigare du nez d'un assistant.



Apports soi-disant faits par les esprits

Il y a également des phénomènes de phosphorescence des doigts, mais la supercherie y est archivable, car des vapeurs odorantes de phosphore se dégagent du bout des doigts.

Il semble que ceci suffise. Il y a contre Anna Rothe une preuve non moins convaincante. Elle s'est toujours obstinément refusée à toute séance devant une société d'études psychiques. Elle n'opère que devant un public d'invités payants, triés par Jentsch, et où l'on admet à la rigueur un ou deux sceptiques, parce que Jentsch rédige *lui-même le compte rendu* de la séance et le fait

signer par la majorité crédule. Jamais on ne fouille le médium avant la séance, et de plusieurs observations il résulte que Mme Rothe, qui est maigre, a, chaque fois qu'elle vient s'asseoir à la table, des hanches d'une dimension démesurée — c'est la réserve aux fleurs — qui se sont complètement affaissées, lorsque tous les apports de fleurs ont été exécutés.

Du reste, si l'on voulait se convaincre une fois de plus de la supercherie de ce fameux médium, on n'a qu'à lire le procès-verbal de la séance donnée en 1894 à la Loge d'études psychiques « La Lumière » de Hambourg. Ce procès-verbal, daté du 29 mai 1894, est écrasant pour Anna Rothe. Il y est prouvé : 1° que les fleurs, en partie naturelles, en partie artificielles, que les « esprits » distribuèrent à cette séance, avaient été achetées par Mme Rothe dans un magasin du voi-

sinage ; 2° que Mme Rothe avait une fiole renfermant du phosphore dans ses cheveux ; 3° qu'elle cachait dans son corsage les objets nécessaires à une matérialisation d'esprits : étoffes de crêpe, tête qu'elle y adaptait avec des taches phosphorescentes, mal exécutées d'ailleurs, à la place des yeux, de la bouche et du nez ; 4° enfin, que ses états de transe étaient simulés.

Il est inutile d'ajouter quoi que ce soit à ces constatations. M. Bohn prouve d'une manière aussi irréfutable la supercherie en ce qui concerne les écritures d'esprits et il réclame l'intervention de la justice contre Anna Rothe et son impresario.

C'est peut-être exagéré. Comme prestidigitateur, Anna Rothe opère fort bien, et il serait injuste de l'empêcher de gagner sa vie à ce titre. Quant à la fausse qualité de médium dont elle s'affuble, c'est aux initiés à la démasquer en donnant la plus large publicité possible au travail de M. Erich Bohn, de manière qu'elle ne puisse plus exercer que dans les foires où se trouve sa véritable place.

H. VERNIER.

LE GUI CHEZ LES CELTES

Une des dernières chroniques de notre directeur parlait de la guérison miraculeuse du peintre-musicien Eugène Diaz, et cela à l'aide d'une eau provenant de suc de plantes. Ce fait nous a remémoré la grande vertu curative du *Gui du chêne*, qui passait chez les Celtes ou Gaulois pour une Panacée universelle ; *Omnia Sanans*, nous dit Pline (*Hist. nat. lib. 16*). Le naturaliste romain nous décrit avec assez de détails les noms des plantes médicinales, dont les Celtes faisaient un fréquent usage ; il nous décrit également les moyens pratiques qu'ils employaient pour faire dans de bonnes conditions la cueillette des *simples*, principalement celle du *gui sacré*.

C'était ordinairement en février que les Druides recherchaient dans les forêts le gui ; dès qu'on avait trouvé la précieuse plante, le peuple entrait en foule dans la forêt où se trouvait l'arbre privilégié ; il était entouré et gardé avec une grande vigilance, et le sixième jour de la lune de mars, l'archidruide en robe blanche et coiffé de la tiare rouge, montait pieds nus sur le chêne et avec une faucille d'or neuve, il coupait le précieux gui et le recevait dans le *sagus* ou vêtement sacré, de peur qu'il ne tombât à terre, ce qui l'aurait souillé. Cette cérémonie, qui s'accomplissait au milieu des acclamations du peuple, se reproduisait dans

chaque tribu ; on la désignait sous le nom de *cueillette du Végétal sacré*.

Ce qui précède est confirmé par un trop grand nombre d'auteurs pour que nous puissions les mentionner ici.

L'emploi du gui remonte à une très haute antiquité. Ce serait de l'époque d'Hanouaman, le premier disciple de Ram, que daterait l'emploi du gui sacré, qui devait être cueilli et préparé à certaines heures et sous certains signes astronomiques.

Cette plante parasite comportait un tel caractère de sainteté, que la toucher du doigt constituait une profanation, presque un sacrilège ; c'est pour cela qu'il y avait un rite pour sa cueillette, ainsi qu'un rite pour la préparation de sa liqueur. Les rites accomplis, la plante était dénommée le *Sauveur universel*.

Les Druides composaient avec le suc du gui une liqueur qui passait pour avoir des propriétés merveilleuses. On l'employait comme breuvage sacré, et comme un spécifique médical à la fois, et ce dernier avait un pouvoir tel, que non seulement il conservait les forces vitales, mais qu'il donnait encore la vie en supprimant la stérilité chez tous ceux qui avaient consommé de cette liqueur divine.

Pline, dans son *Histoire naturelle*, confirme tout ce qui précède : « Le gui du chêne, dit-il, était un symbole de protection contre tous les dangers, ainsi qu'un spécifique pour les maladies physiques et mentales. Il était considéré comme un remède infailible dans une foule de cas. Il était réputé pour enrayer les effets du poison, prévenir la stérilité, en un mot c'était le plus grand des préservatifs contre les maux physiques et spirituels. »

Plus loin, nous verrons comment a été découvert l'élixir du gui, qui d'après Eliphas Lévy (*Hist. de la Magie*) avait « ses propriétés à son pouvoir absorbant » ; voici comment s'exprime le savant occultiste : « Les progrès du magnétisme feront un jour découvrir les propriétés absorbantes du chêne. On saura alors le secret de ces croissances spongieuses qui attirent le luxe inutile des plantes et se surchargent de coloris et de saveur ; les champignons, les truffes, les galles de certains arbres, les différentes espèces de gui, seront employés avec discernement par une médecine nouvelle... »

Le gui utilisé pour le breuvage sacré et par suite comme spécifique était le plus rare de tous.

On n'employait pour cet usage que le gui du chêne et sa recherche conférait à celui qui le trouvait un certain prestige et une très grande vénération !...

Le vulgaire considérait ce gui comme « un présent du ciel. »

Voici la légende qui apprit aux hommes la vertu curative du gui :

Ram avait quitté l'Occident, sous l'enseigne du bélier (*aries*) pour se diriger du côté de l'Orient (1) et de l'Inde, afin d'empêcher les Celtes des Gaules d'en venir aux mains et de s'entre déchirer dans une guerre fratricide. Ram avait déjà traversé des pays occidentaux et était parvenu en Scythie, quand les compatriotes à la tête desquels il se trouvait, furent frappés d'une maladie cruelle, dans laquelle il crut voir un juste châtiement de la Divinité envers les hommes de sa race, qu'il avait à grand'peine dissuadés de combattre leurs frères. Cette maladie, sorte de lèpre (*Elephantiasis*) encore existante dans certaines contrées de la Russie, couvrait le corps de plaques noires et de pustules, provoquait l'enflure des membres, puis le corps se couvrait d'ulcères qui déterminaient la mort, de sorte que les Celtes mouraient en grand nombre, par milliers, nous dit la tradition.

La grande Prêtresse « la Voluspa » consultée, ordonna des sacrifices expiatoires, mais la mortalité ne cessa pas pour cela.

Ram avait l'habitude de longuement méditer sous les chênes ; un jour, après une longue méditation sur les malheurs qui frappaient sa race, il s'endormit. Pendant son sommeil, il entendit une voix qui l'appela par son nom ; il regarda et vit devant lui, dans son sommeil, un homme d'une stature élevée, ayant un port majestueux, vêtu d'une robe blanche, qui portait une baguette sur laquelle s'entrelaçaient deux serpents, et cet homme lui dit : « Ram, le remède que tu cherches, il est là, au-dessus de toi » ; puis tirant de son sein une faucille d'or, le personnage coupa sur le chêne un gui et le remit à Ram avec de grandes marques de respect ; il lui donna en même temps une recette pour préparer la liqueur du gui, puis il disparut.

(1) Ces lignes pourront surprendre bien des lecteurs ; l'école ancienne fait venir Ram de l'Inde, c'est ce qu'une nouvelle école dénomme *mirage oriental*. Cette dernière et nouvelle école admet, au contraire, que tous les peuples sont originaires de la Celtide et que par conséquent les Celtes ont émigré en Asie, et seraient antérieurs aux Hindous.

Ram s'éveilla subitement et, très ému de son rêve, qu'il considéra avec raison comme prophétique, il se prosterna au pied du chêne sous lequel il se trouvait, y aperçut un gui en relevant la tête, le cueillit avec un profond respect et l'emporta avec lui, enveloppé dans un long morceau de toile blanche qui lui servait de ceinture (*tayola*), puis il se mit à prier et commença les opérations qu'il avait recueillies de la bouche du Druide de la région astrale. Ayant obtenu la précieuse liqueur, il l'expérimenta aussitôt sur un malade qui se trouvait dans un état désespéré. A peine celui-ci eut-il absorbé quelques gouttes de la liqueur qu'il revint à la vie. Tous les malades ultérieurement traités furent guéris rapidement et avec le même succès. Aussi, de toute part, on accourut vers Ram ; le collège sacerdotal fut assemblé ; l'Archi-druide ayant appris de Ram de quelle manière il avait découvert le remède admirable qui assurait le salut de tous, il fut décidé que le gui serait désormais considéré comme une plante sacrée et que la préparation de la liqueur de gui serait transmise de bouche en bouche, de l'archi-druide aux deux plus anciens Druides du Collège.

Dieu fasse que Mlle Virginie Louvet ait trouvé un élixir végétal comparable à celui des Druides des anciens Celtes.

JEAN. DARLÈS.

UNE APPARITION DE JEANNE D'ARC

A notre époque, où les faits d'apparence surnaturelle passionnent tous les esprits, le public sait toujours bon gré à ceux qui lui signalent un « fait nouveau » ou peu connu appartenant au domaine du merveilleux. D'autre part, la France tout entière vient de célébrer la mémoire de Jehanne la Pucelle, l'héroïne du prodige dont nous allons parler. L'actualité et l'intérêt qu'il comporte lui créent donc un double attrait.

En l'année 1628, le siège de la Rochelle battait son plein, avec des alternatives de succès et de revers pour les assiégeants et les assiégés. Le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, semblait mettre son point d'honneur à délivrer le dernier rempart du protestantisme, dont le roi de France poursuivait la reddition avec une égale ténacité.

Quelques semaines avant la capitulation de la Rochelle (29 septembre 1628) parut un opuscule dont voici le titre exact :

APPARUTION

DE JEANNE D'ARQUE, SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS, AU ROY D'ANGLETERRE, DANS SON PALAIS DE LA VILLE DE LONDRES, EN LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS DE LA COUR.

Avec la remontrance qu'elle lui a fait sur le secours qu'il a voulu donner aux Rochelois suivant les nouvelles qui en sont venues de Calais.

*Suivant la copie imprimée à Paris
Par Jean Certain, rue Saint-Jacques, près
Saint-Benoist. — 1628*

*Avec permission
Suivant la copie imprimée à Calais.*

Nous avons eu l'heureuse fortune de découvrir ce vieil opuscule, qui n'est signalé dans aucune des bibliographies de Jeanne d'Arc; pas même dans celles, si complètes, de M. Pierre Lanéry d'Arc.

Il n'a été réimprimé qu'une seule fois depuis son origine (à Evreux, chez Ch. Hérissey, en 1877) et tiré à soixante exemplaires seulement.

Remarquons, en passant, que la publication d'un pareil document semble quelque peu infirmer l'opinion de nombre d'historiens prétendant qu'au XVII^e siècle le souvenir de Jeanne d'Arc était complètement éclipsé dans la mémoire du peuple.

L'ouvrage ne donne aucun détail sur l'heure et les circonstances particulières où l'apparition de Jeanne s'est produite. Il débute avec la « remontrance » que la Pucelle adresse au roi d'Angleterre, Charles I^{er} :

« A toy, Charles Roi de la grande Bretagne et d'Escoce, « je suis venu d'enhaut pour t'advertir que bien tost tu aye « à faire retirer ton armée navalle, qui s'est acheminée de « r'chef pour vouloir donner secours aux Rochellois : Les « quels, comme tu scais, ont joué autres fois un mauvais « tour à tes prédécesseurs. Tu ne dis t'émerveiller quel « est l'estre de ma personne, il faut que tu croye que je « suis Jeanne d'Arque, native de Vaucouleurs (*sic*), sur- « nommée la Pucelle d'Orléans, qui par une dispensation « divine ay quitté le séjour heureux pour donner un advis « salutaire et profitable à toy et à ton Royaume, qui est « comme en branle de recevoir un semblable Chastiment « qu'eurent tes devanciers, ainsi qu'il se lit en l'une de « nos anciennes Annales, que Clotaire, père de Dagobert, « roy de France, pour une rébellion que luy firent les « Anglois, s'achemina dans le Royaumè d'Angleterre, où « il fit mettre à mort tous les hommes qui estoient plus « haut que son espée... »

Jeanne rappelle ensuite qu'elle fut suscitée par Dieu pour chasser les Anglais du royaume de France. Mentionnant ses victoires et son supplice, elle poursuit :

« Mais sans que je m'amuse davantage à parler du « temps jadis, ... songe en toy mesme que tes puissances « et forces ne sont égales à celles de mon Roy... Et para- « chevant l'advis que je te donne pour la conservation de « ton Royaume, quoy que je devrais avoir un juste res- « sentiment du mal que tes Ancestres firent souffrir à

« mon corps quand il fut bruslé : Nonobstant que je leur « pardonne de bonne affection, recherchant la paix avec sa « Majesté très Chrestienne, et si tu ne le fais en bref, je « t'asseure que tu te verras porter le tiltre et qualité de « Charles sans Terre, ainsi qu'un de tes prédécesseurs en « portoit la qualité. « Cestoit Jean sans Terre.

Voici, enfin, les lignes principales de l'épilogue :

« Ayant dit ce que dessus, elle disparut, laissant un si grand étonnement et espouvante au Roy, et à ceux qui l'assistoient, qu'incontinent saisi de fièvre, fut porté coucher dans son lict. Cette apparition arriva le 18^e jour de juillet dernier (1628). »

Si le texte portait « Charles sans Tête » au lieu de « Charles sans Terre », le passage cité plus haut serait saisissant; car on sait que Charles I^{er} fut décapité à Witte-Hall, en 1648.

Nous avons cru intéressant de rappeler fragmentairement le curieux document qu'on vient de lire. Rien de ce qui touche de près ou de loin à la grande Libératrice ne peut être indifférent à un Français.

MARCEL RHASUNA.

RÉFLEXIONS SUR LE MAGNÉTISME

M. A. Erny nous demande l'insertion de la lettre suivante. Nous la publions bien volontiers, en faisant remarquer seulement qu'elle n'engage que lui.

A M. Gaston Mery.

Dans le numéro du 15 mai de l'*Echo*, je lis une longue lettre de M. E. Wolf, au sujet des magnétiseurs qui, selon lui, feraient courir d'horribles dangers aux personnes s'adressant à eux.

J'ai trouvé les craintes de M. Wolf quelque peu exagérées, car pour appuyer ses observations, il ne nous cite *pas un seul cas*, ne nous donne pas même l'ombre d'une preuve. Par contre, on pourrait publier des centaines de cas bien authentifiés où des malades, *non guéris par les médecins*, l'ont été par des magnétiseurs.

Notre correspondant croit qu'il serait facile à un magnétiseur d'abuser de son influence fluïdique sur celui qu'il magnétise; pas tant qu'il se l'imagine, car la chose serait immédiatement connue et le magnétiseur démonétisé. Personne ne vous force à avoir recours à des magnétiseurs et c'est *le plus souvent* lorsque la médecine est impuissante qu'on pense à s'adresser à eux.

C'est le cas (*entre beaucoup d'autres*) d'une de mes cousines qui ayant consulté beaucoup de médecins à Bordeaux et à Paris, et tous ayant été impuissants à guérir son fils d'une maladie nerveuse, a fini par s'adresser à un magnétiseur de Bordeaux qui, lui, a parfaitement réussi.

M. Wolf croit-il donc qu'il n'y a que des médecins scrupuleux : combien ont abusé de leur situation ou de leur influence pour semer l'adultère; dernièrement encore il y en avait un qui a été condamné par les Tribunaux. Combien d'autres médecins, par leurs erreurs, aggravent la maladie, au lieu de la guérir?

Par suite de leur situation en *dehors*, les magnétiseurs sont tenus à la plus grande prudence, et faute de mieux leur intérêt le plus évident le leur commanderait. Un diplôme de docteur n'est pas du tout une garantie en faveur de son infailibilité, et c'est pour cela qu'on a constaté de tout temps des plaisanteries traditionnelles sur leurs gaffes. C'est probablement pour cette raison que les Espagnols ont ce proverbe si amusant : *Dieu guérit le malade et c'est le médecin qui empêche l'argent*. Les Chinois, gens avisés, ne payent leur médecin que s'il les a guéris ; voilà qui serait considéré par la Faculté comme un procédé absolument *barbare*. Il faut croire aussi que le prince de Bismarck n'a pas eu à se louer des médecins, car voici la boutade qu'il leur a décochée : *Plus ils sont avants, plus ils sont dangereux (!)*

Je ne voudrais pas que ma lettre parût un réquisitoire contre les médecins qui, en très grande majorité, remplissent leurs devoirs avec conscience et souvent avec dévouement ; mais si M. Wolf croit qu'en *dehors de Philippe et de Mouroux*, (il oublie M. Bouvier de Lyon qui est un des plus puissants magnétiseurs de France, ainsi que l'a constaté le correspondant du *Light*, et il en oublie aussi bien d'autres), on serait encombré d'une foule de charlatans, s'imagine-t-il qu'il n'y a jamais eu de charlatans parmi les docteurs ?

Bref, un fait frappant, c'est que, dans tous les autres pays, les magnétiseurs sont non seulement libres, mais que souvent les médecins se servent d'eux comme d'utiles auxiliaires. Il n'y a qu'en France où on ait vu un groupe de médecins avides poursuivre de leur haine les magnétiseurs.

A. ERNY.

Sainte Lydwine de Schiedam

Au moment où nous allons mettre en pages, nous avons reçu le nouveau livre du grand écrivain J.-K. Huysmans, Sainte Lydwine de Schiedam.

Nous n'avons pu lire encore le volume entièrement ; mais les premières pages nous ont à ce point séduits, que nous ne résistons pas à la tentation de faire partager à nos lecteurs les joies élevées et délicates que nous avons éprouvées.

Nous reproduisons donc — en attendant une analyse complète — un des chapitres (l'un des plus courts, le chapitre 5) de cet ouvrage, d'un style si pittoresque, d'un esprit si sincèrement chrétien, et où l'auteur, qui est un si rare artiste, semble avoir, comme en un bouquet, réuni toutes les fleurs du Merveilleux !

.....Après qu'elle fut entrée dans cette voie de la substitution mystique et qu'elle se fut, de son plein gré, offerte pour être la brebis émissaire des péchés du monde, Jésus jeta son empire sur elle et elle vécut cette existence extraordinaire où les douleurs servent de tremplin aux joies ; plus elle souffrit et plus elle fut satisfaite et plus elle voulut souffrir ; elle savait qu'elle n'était plus seule maintenant, que ses tortures avaient un but, qu'elles aidaient au bien de l'Église et qu'elles palliaient les exactions des vivants et des morts ; elle savait que c'était pour la gloire de Dieu que le parterre odorant de ses plaies poussait d'humides et de magnifiques fleurs ; elle pouvait vérifier,

par elle-même, la justesse d'une réponse de sainte Félicité, injuriée par les railleries d'un bourreau qui se gaussait de ses cris, lorsqu'elle accoucha dans sa prison, avant que d'être livrée aux animaux féroces lâchés en un cirque.

— Que ferez vous donc quand vous serez dévorée par les bêtes ? disait cet homme.

Et la sainte répliqua :

— C'est moi qui souffre maintenant, mais alors que je serai martyrisée, ce sera un autre qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour Lui. »

Il est très difficile d'analyser cette vie si différente des nôtres qu'entremêlent, la plupart du temps, de modiques tortures et de minimes liesses. Nos exultations sont, en effet, ainsi que nos peines, médiocres ; nous vivons dans un climat tempéré, dans une zone de piété tiède où la flore est rabougrie et la nature débile. Lydwine, elle, avait été arrachée d'une terre inerte pour être transplantée dans le sol ardent de la mystique ; et la sève jusqu'alors engourdie bouillonnait sous le souffle torride de l'Amour, et elle s'épanouissait en d'incessantes éclosions d'impétueuses délices et de furieux tourments.

Elle pantelait, se tordait, crissait des dents ou gisait à moitié morte et elle était ravie au même instant ; elle ne vivait plus, dans un sens comme dans l'autre, que d'excès ; l'exubérance de sa jubilation compensait l'abus de ses peines ; elle le disait très simplement : « Les consolations que je ressens sont proportionnées aux épreuves que j'endure et je les trouve si exquis que je ne les changerais pas pour tous les plaisirs des hommes. »

Et cependant la suite de ses maladies continuait à la dilacérer ; elle fondait sur elle avec une recrudescence de rage ; son ventre avait fini par éclater, ainsi qu'un fruit mûr, et il fallait lui appliquer un coussin de laine pour refouler les entrailles et les empêcher de sortir ; bientôt, quand on voulut la bouger afin de changer les draps de son lit, on dut lui lier solidement les membres avec des serviettes et des nappes car autrement son corps se serait disloqué et scindé en morceaux, entre les mains des assistants.

Par un miracle évidemment destiné à certifier l'origine extra-humaine de ces maux, Lydwine ne mangeait plus ou si peu ! — En trente ans, elle ne goûta pas plus d'aliments qu'une personne valide n'en ingère d'habitude pendant trois jours.

Durant les premières années de sa réclusion, elle consommait pour tout repas, du matin au soir, une rondelle de pomme de l'épaisseur d'une petite hostie que l'on grillait, au bout d'une pincette, devant l'âtre ; et si elle tentait d'avaler parfois une bouchée de pain, trempée dans de la bière ou du lait, elle n'y parvenait qu'à grand-peine ; puis ce fut trop encore de cet émincé de pomme et elle dut se contenter d'une larme d'eau rougie sucrée, stimulée par un soupçon de cannelle ou de muscade, et d'une miette de datte ; elle en vint ensuite à ne plus se sustenter qu'avec ce vin trempé d'eau ; elle le humait plus qu'elle ne le buvait et en absorbait à peu près une demi-pinte, par semaine.

Très souvent, comme l'eau de source était à Schiedam assez chère, on lui donnait, faute d'argent pour en acheter, de l'eau de la Meuse ; elle était, suivant

le flux ou le reflux de la mer dans laquelle elle se jette, près de la ville salée ou douce ; mais elle préférerait qu'on la puisât au moment du flux, alors qu'elle était amère et saumâtre, parce qu'elle se changeait alors pour elle en la plus savoureuse des boissons.

Seulement, lorsqu'elle fut réduite à ne plus se soutenir qu'avec ce liquide, le sommeil qui était déjà rare disparut complètement ; et ce furent des nuits qui n'en finissaient plus, des nuits implacables, où elle demeurait, immobile, sur un dos dont le derme était à vif. On a compté qu'elle n'avait pas dormi la valeur de trois bonnes nuits en l'espace de trente-huit ans !

Enfin, elle ne s'ingurgita plus rien du tout ; et une velléité de sommeil qui la tracassa et qui n'était, selon ses historiens, qu'une tentation diabolique, s'enfuit à son tour. Une sorte d'assoupissement l'accablait, en effet, chaque fois qu'elle s'appêtait à méditer la Passion du Christ ; elle luttait en vain contre cette somnolence.

— Laissez là ces exercices et dormez, lui dit Jan Pot, vous les reprendrez après.

Elle obéit et cet état d'irrésistible torpeur cessa.

Cette disette de nourriture et cette constance d'insomnies lui suscitèrent les plus cruelles humiliations et les plus basses injures. Toute la ville était au courant de ce cas singulier d'une jeune fille qui, sans s'alimenter et dormir, ne mourait point ; le bruit de cette merveille s'était répandu au loin ; elle semblait invraisemblable à beaucoup de gens ; ils ignoraient que de nombreux faits de ce genre avaient été relevés dans les biographies de saints qui furent les prédécesseurs ou les contemporains de Lydwine ; aussi, arrivèrent-ils, attirés par la curiosité, chez elle et elle fut explorée sans relâche et soumise à une inquisition de tous les instants ; et ses détracteurs ne furent point quatre, tels que les amis de Job, ils furent légion ! La plupart ne regardaient que cette tête fendue du front au nez, que ce visage craqué comme une grenade, que ce corps dont les chairs en fuite avaient dû être comprimées, ainsi que celles des momies, par des lacs de bandelettes, et le dégoût leur venait de tant d'infirmités !

Leur curiosité était déçue. Ils n'avaient découvert que le masque en pièce d'une gorgone, là où ils s'étaient attendus à rencontrer une face plus ou moins avenante qui aurait pu les émouvoir ou une physionomie plus ou moins bizarre dont ils auraient pu se moquer ; ils ne virent que les apparences, ne distinguèrent aucun foyer de lumière sous les vitres en corne de cette lanterne cassée, rangée dans l'ombre, en un coin ; et cependant l'âme rayonnait, embrasée d'amour, car Jésus l'inondait de ses effusions, là où dorait de ses lueurs !

Ils se vengèrent de leur désappointement en l'accusant de supercherie. Elle ne gardait nullement la diète ; elle bâfrait lorsqu'elle était seule et buvait, la nuit. Ils la harcelèrent de questions, préparèrent des amorces, tâchèrent de l'amener à se contredire. A tous ces interrogatoires, elle répondait simplement :

— Je ne vous comprends pas ; vous croyez qu'il est impossible de subsister sans le secours d'aucun mets, mais Dieu est bien maître, je présume, d'agir tel qu'il l'entend ; vous m'affirmez que mes maladies auraient dû me tuer, mais elles ne me tueront que lorsque le Sei-

gneur le voudra. Et elle ajoutait pour ceux qui s'apitoyaient hypocritement sur son sort : « Je ne suis pas à plaindre, je suis heureuse ainsi, et s'il me suffisait de réciter un *Ave Maria* pour être guérie, je ne le réciterais pas ».

D'autres allaient plus loin encore et brutalement l'injuriaient, criant : Ne vous y trompez pas, ma belle, nous ne sommes point votre dupe ! Vous faites semblant de vivre sans nutriment et vous vous nourrissez en cachette ; vous êtes une chattemite et une fourbe.

Et Lydwine un peu surprise de cet acharnement, leur demandait quel intérêt elle pouvait bien avoir à mentir de la sorte, car enfin, disait-elle, manger n'est pas un péché et ne pas manger n'est point un acte glorieux, que je sache.

Embarrassés par le bon sens de ces répliques, ils changeaient alors le mode de leurs attaques et ils lui reprochaient d'être une possédée ; le Démon était seul capable d'opérer de tels prestiges ; et ces simagrées n'étaient que la conséquence d'un pacte ; rares furent ceux qui ne la crurent ni charlatane, ni sorcière, mais qui comprirent ce qu'elle était en réalité, un être vicimal, broyé dans le mortier de Dieu, une lamentable effigie de l'Eglise souffrante.

Peu à peu, pourtant, la vérité s'imposa. Agacés par ces nouvelles contradictoires, les échevins de Schiedam résolurent d'en avoir le cœur net ; ils assujettirent Lydwine, pendant des mois, à une surveillance incessante et ils durent bien reconnaître qu'elle était une sainte dont l'existence absolument anormale ne pouvait s'expliquer que par un dessein particulier du ciel ; et ils le promulguèrent dans un procès verbal qu'ils scellèrent du sceau de la cité. Ils se réunirent, en effet, le 12 septembre 1421, pour rédiger ces lettres testimoniales qui relatent les épisodes de cette vie : la privation de toute nourriture et le manque de sommeil, l'état du corps mué en un amas répugnant de bribes et amputé d'une partie de ses entrailles alors que l'autre fourmillait de parasites et répandait cependant une bonne odeur, bref tous les détails que nous avons énumérés ; le procès-verbal est inséré tout au long dans le volume des Bollandistes, en tête de la seconde vie de Brugman.

Il aurait pu constater aussi ce trait, avéré par tous les biographes, que les parents de Lydwine conservaient dans un vase les fragments d'os et les languettes de chairs qui se détachaient des membres de leur fille, et que ces débris exhalaient de doux parfums.

Des badauds, qui avaient ouï parler de ce prodige, accoururent pour s'assurer de sa véracité, mais Lydwine, que ces visites incommodaient, supplia sa mère d'enterrer ces pauvres dépouilles, et pour ne pas la contrister, Pétroni le les inhuma.

Il semblait qu'après cette proclamation du bourgmestre et du municpe de Schiedam, Lydwine pût demeurer tranquille ; sa bonne foi était de notoriété publique ; pourtant, quatre années après, lorsque Philippe de Bourgogne, après avoir envahi les Flandres, laissa un corps d'occupation à Schiedam, le commandant de place, qui était un Français, voulut s'assurer par lui-même si les phénomènes attestés par le manifeste de la ville étaient exacts. Il prétextait le désir qu'il avait de préserver la sainte d'outrages possibles ; pour poster chez elle une troupe de six soldats qu'il

choisit parmi les plus honnêtes et les plus religieux ; puis, il écarta la famille qui dut aller camper autre part et il prescrivit à ses subordonnés de se re'ayer, afin de ne pas perdre de vue la prisonnière, jour et nuit, et d'empêcher qu'il ne lui parvînt aucun breuvage et aucun aliment. Ils exécutèrent cette consigne à la lettre, inspectant même les pots d'onguents pour être certains qu'ils ne contenaient point de substances propres à la reconforter ; une veuve, du nom de Catherine, fut, seule, admise à la soigner et elle était fouillée alors qu'elle entra dans la chambre. Ils montèrent la garde, autour de son lit, pendant neuf jours.

Ils virent, durant ce temps, Lydwine en proie à d'extravagantes tortures, ruisselant de larmes, mais souriant, perdue dans l'extase, noyée dans la béatitude suressentielle, roulée, comme hors du monde, dans des ondes de joie.

Quant à elle, c'est tout au plus si elle s'aperçut de leur présence ; Dieu la ravissait ; loin de son logis, lui épargnait le spectacle gênant de ces hommes dont le regard ne la quittait point. Quand leur faction cessa, ils certifièrent hautement que la captive avait vécu, ainsi que l'on dit, de l'air du temps, sans rien prendre.

Cette surveillance ne servit donc qu'à constater, une fois de plus, l'honnêteté de Lydwine et l'authenticité de l'insolite existence qu'elle souffrait.

Vraiment ce luxe d'investigations était bien inutile ; la défiance d'une petite ville aux aguets, la rage d'espionnage de la province suffisaient pour tirer l'affaire au clair. Lydwine n'eût pu avaler une bouchée de pain sans que tout Schiedam ne le sût ; mais si Dieu consentit à ce que ces faits fussent examinés de près et prouvés, ce fut pour qu'aucun doute ne subsistât et que ses grâces ne fussent point reléguées à l'état d'incertaine légende.

Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'il agit presque constamment de la sorte. N'en fut-il pas de même, au xix^e siècle, pour Catherine Emmerich et pour Louise Lateau, deux stigmatisées dont les vies présentent plus d'une analogie avec celle de Lydwine ?

J.-K. HUYSMANS.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME ET DE LA MAGIE

(Suite)

Maléfice. — Moyen magique employé par les sorciers ou les goëtiens pour faire du mal aux personnes ou aux animaux ou pour détruire les récoltes. On désigne sous le nom de maléficié la victime du maléfice.

Maléfique. — Qui a de mauvaises influences ; les astres peuvent être maléfiques dans certaines circonstances par exemple quand ils sont en conjonction avec d'autres. Les sorciers peuvent prononcer des paroles ou des conjurations maléfiques, etc.

Manche à balai. — Monture utilisée par les sorcières pour se rendre au Sabbat.

Mandragore. — Plante magique de la famille des Solanées, qui aurait la propriété de rendre heureux ceux qui en portent des feuilles desséchées en un

sachet ; de même que la fleur du *crocus vernus* ou safran constitue un talisman pour améliorer la santé de celui qui le porte. — On nomme aussi cette plante *ma n de gloire*. Le suc de la Mandragore est également utilisé en magie et en sorcellerie.

Manitou. — Ce terme chez diverses peuplades sauvages sert à désigner les Esprits, le *Grand Manitou* est le Grand Esprit ou l'Être suprême des Indiens ou de certaines peuplades nègres.

Mantrams. — Formules magiques, conjurations en vue d'obtenir des résultats divers. Les mantrams sont de diverses sortes, mais nous ne saurions en dire ici plus long.

Maraca. — Baguette magique de certains peuples américains ; à l'une de ses extrémités se trouve adaptée une espèce de coloquinte ou un petit coco rempli de cailloux. C'est avec la Maraca que certains sorciers américains rendent leurs oracles. Les sauvages utilisent la Maraca, comme un talisman destiné à protéger leurs pirogues.

Mara. — Ce terme d'origine sanskrite désigne un démon (*Asura*) ; sa traduction littérale est *ce qui tue* (l'âme). Il est la personnification de la tentation de l'homme par ses vices. Le roi des Maras, le grand Mara (*Maha-Mara*) est représenté avec une couronne dans laquelle brille un joyau d'un tel éclat, qu'il aveugle ceux qui le regardent. Cet éclat est évidemment une « allusion à la fascination exercée par le vice sur certaines natures ». Cf. — *La Voix du silence* ; p. 24, note 1.

Marques du Diable. — On désigne sous ce terme des signes qui ont l'aspect d'une griffe ou d'une paire de cornes posées en forme de fourches. On prétend que toutes les sorcières qui vont au sabbat portaient de ces marques sur leur corps à des endroits divers, à l'œil ou ailleurs.

Mauvais œil, voy. JETTATURA.

Masikin, Mazqin. — Terme hébraïque, qui désigne des sortes de larves analogues au Telenai. — Ce sont ces mauvais esprits qui font irruption dans le corps de l'homme, une fois que l'âme (*Ruach*) s'en est retirée.

Mécasphim. — Sorciers Kaldéens qui utilisaient principalement les herbes et les plantes magiques pour leurs opérations.

Mécubales. — Philosophes hermétistes des anciens Hébreux qui se livraient à l'étude de l'alchimie. On a fort peu de renseignements au sujet de ces philosophes ; aucun dictionnaire, aucune encyclopédie, si volumineuse soit-elle, ne connaissent ce terme. On ne le trouve mentionné que dans RAGON, *Maçonnerie orthodoxe*, p. 543 : « Mécubales et Cabalistes chez les Hébreux ».

(A suivre)

JEAN DARLÈS.

ÇA ET LÀ

Sauvé par un rêve

Une nuit, le Dr B..., éminent praticien du Lincolnshire, rêva qu'il était attaqué et assassiné par trois hommes. Il se réveilla, puis se rendormit, et eut encore le même rêve. Il l'eut encore une troisième fois dans les mêmes conditions, et peu après entendit un violent coup de la sonnette de nuit. Il se leva et demanda qui était là ; on le pria de venir tout de suite auprès d'une malade, Mme L..., au village de C..., qui se trouve à trois milles de la ville. Le docteur répondit qu'il allait donner un remède et irait le lendemain à la première heure voir Mme L... Cela ne fit pas l'affaire du messenger, mais le docteur B..., tenu en garde par son rêve, ne voulut pas entendre parler d'une autre combinaison. Finalement, il prit un pistolet chargé qu'il mit dans une poche de devant, laissant intentionnellement sortir la crosse de l'arme, fit entrer l'homme et lui remit un remède qu'il reçut à contre-cœur. Le lendemain, à 7 heures du matin, le Dr B... se rendit à C..., mais ne trouva pas de Mme L... Bien des années après, — il s'était écoulé un quart de siècle — le Dr B..., passant par hasard dans le village de C..., fut appelé auprès d'un mourant. Il lui sembla reconnaître la figure de cet homme, et le malade lui demanda s'il restait quelque espoir. Sur la réponse négative du docteur, il lui confessa que c'était lui qui était allé le trouver la nuit (celle du rêve) et qu'avec deux autres individus il avait formé le projet de le voler et au besoin de l'assassiner. *The Light* qui rapporte ce fait en affirme la réalité.

Ombres projetées sur la Maison-Blanche à Washington

A plusieurs reprises, durant ces trois dernières années, des ombres singulières ont été observées, se projetant sur la façade principale de la Maison-Blanche, à Washington, façade tournée vers le nord ; ces ombres sont produites par le soleil donnant sur une balustrade, placée à la partie supérieure de l'édifice. L'une de ces ombres représentait une vieille femme courbée en avant, la main posée sur un objet ressemblant à un rouet. C'est à cette époque que mourut la mère du président Mac-Kinley. Il y a peu de temps, l'ombre prit une autre forme dans laquelle chacun put reconnaître un avant-bras humain avec la main et l'index étendus comme pour avertir ou pour faire un reproche. Cette figure persista quinze jours, causant une grande sensation. On l'a interprétée comme une menace des désastres que pourrait entraîner la politique impérialiste. Enfin, le 7 février dernier, à 1 h. moins 10, on vit apparaître sur un grand pilier, à l'angle nord-ouest du portique, une forme d'abord indécise qui, à une heure, représentait avec une exactitude frappante le profil de la face et des épaules du président Mac-Kinley ; au bout de deux minutes, l'image redevint indécise pour prendre, à 1 h. 10, la forme exacte du visage de la reine Victoria avec, sur la tête, un objet ressemblant à une couronne. Cette image s'altéra au bout de 2 ou 3 minutes pour s'effacer graduellement ensuite. Deux heures après, on observa sur le pilier nord-est, éloigné de 40 pieds du premier, la succession des mêmes figures. — Ces faits, qui ont été observés par un très grand nombre de personnes, sont parfaitement authentiques et ont été publiés successivement par le *Sunday Sun* de New-York.

Phénomène curieux aux Indes

Un mécanicien de chemin de fer, qui faisait régulièrement le trajet de Bulsar à Parel et vice-versa, habitait Bulsar avec son frère, et avait une chambre où il pouvait se reposer. Il mourut subitement d'apoplexie, à Parel. Son frère en reçut la nouvelle à Bulsar par le télégraphe. Il se rendit à son domicile qui était aussi celui de son frère, dans la pensée de prendre l'express le soir même. Il dit à sa femme de dégarnir le lit de son frère, puisque celui-là n'y coucherait plus.

Elle se mit à l'œuvre, mais ne fut pas peu effrayée de voir sur l'oreiller de dessous l'image nette de la face du défunt. Le matin même toute la literie avait été mise toute fraîche sur le lit, telle que l'avait apportée le blanchisseur. L'image était comme une sorte de peinture à l'huile sale, offrant à peu près l'aspect qu'ont les mécaniciens sur leur locomotive. Comment cette image s'était-elle produite ? Un savant examina le portrait, le frotta avec les doigts, l'odora, l'examina au microscope ; il est convaincu qu'aucune loi scientifique connue ne donne l'explication de ce phénomène. C'est M. Stead, le célèbre philanthrope, qui raconte ce fait dans son ouvrage intitulé : « Psychisme ».

Le groupe de la Pieta.

Nous avons reçu la lettre suivante :

29 mai 1901.

Monsieur,

Dans le numéro de *l'Echo du Merveilleux* du 15 mai — sous la rubrique : « Ça et là », le groupe de la *Pieta*, — vous dites que ce groupe a été enlevé de chez les religieuses Passionnistes et placé au couvent des frères de Ploërmel.

Vous avez été induit en erreur ! Le groupe en question n'a pas quitté la maison des Passionnistes, mais il a été mis dans un appartement intérieur où, il est vrai, les pèlerins ont le regret de ne pouvoir le voir.

Il n'est donc pas au couvent des frères de Ploërmel, comme l'a écrit *l'Echo*, et peut-être serait-il bon de le faire savoir.

Le renseignement que je vous transmets est certain : il résulte d'une lettre que j'ai reçue cette semaine de Lourdes même, où j'avais écrit pour savoir la vérité.

Recevez, Monsieur, etc.

CL. DE V.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B***
AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE HUITIÈME (Suite).

J'avais reçu la première lettre d'Ossian le 21 avril, deux jours après le départ de M. D... Il m'y apprenait qu'à force de tourment, il avait obtenu de Cantianille qu'elle mit au bas d'un pacte fait par lui, la première lettre de son nom, C. — J-la rendrai si malade, si faible, qu'elle signera, ajoutait-il. — et le lendemain, il obtenait un a ; le surlendemain un n ; j'étais effrayé de sa prochaine victoire et des moyens

qu'il employait pour la rendre complète, moyens qu'il va nous apprendre lui-même.

« Es-tu content ? » m'écrivait-il, un jour, dans une circonstance semblable. « A-t-elle assez souffert ? sa nuit a été encore plus terrible que ce que tu as vu. Douze fois je l'ai jetée de son lit au milieu de sa chambre, et douze fois la violence du coup l'a fait trouver mal ! Aussitôt qu'elle reprenait connaissance, je recommençais. Tu n'étais pas là, monstre, pour l'encourager à souffrir ! Et tant qu'elle n'aura pas signé un nouveau pacte que j'ai fait moi-même, voilà comme elle souffrira. Douze fois je lui ai mis la plume dans la main, non avec de l'encre, mais avec de son sang ! Dix fois elle m'a repoussé, la onzième, les douleurs étaient telles, qu'elle a fait un C. Effrayée de voir que j'allais être victorieux, elle m'a repoussé. La douzième fois, ce que je lui faisais souffrir était si atroce que j'ai obtenu trois lettres. J'ai donc *Cant*. Tu vois, monstre, que je peux déjà crier victoire, car la nuit prochaine, j'augmenterai ses souffrances et j'aurai le reste de son nom ! »

Telle était la rage d'Ossian ! Il me fallait donc recommencer les exorcismes. Mais où ? Comment ? J'étais seul ! M. D... avait bien proposé à Cantianille de dire un mot de son état à telle ou telle supérieure de communauté, pour lui demander, en cas de besoin, secours et asile. Elle avait refusé, parce qu'elle ne voulait pas être connue. J'obtins enfin d'elle la permission de tout révéler à mes parents, dont je connaissais le dévouement, et que je pouvais ainsi tirer d'inquiétude. Ils avaient, à la vérité, depuis longtemps, des préventions contre Cantianille, grâce à la charité de plusieurs personnes pieuses. Mais, dès qu'ils connurent son état, ils promirent de ne rien négliger pour l'en arracher. Dès le soir même, le mardi 25 avril, je recommençai donc dans ma chambre, de concert avec eux, cette guerre terrible, interrompue pendant quelques jours, et qui devait durer jusqu'au 25 juin ; guerre dont je vais chercher à donner quelque idée.

Chaque soir, Cantianille venait à neuf heures. Après lui avoir fait faire, avec une peine incroyable, le signe de la croix et quelques prières, nous l'attachions sur un fauteuil, le plus solidement possible, par les deux pieds, les bras et la ceinture, en face d'un crucifix et d'une statue de Marie ; puis je commençais les exorcismes. Le démon ne tardait pas à arriver et manifestait sa présence tantôt par une explosion subite de blasphème, tantôt en jetant la tête de côté et d'autre, pour se débarrasser de l'étole et éviter l'eau bénite. — « Eh bien, que me veux-tu ? » s'écriait-il. — « Te vaincre, te forcer à glorifier mon Dieu, à rendre ta victime. — Ah ! la rendre ! Ah ! me vaincre ! Monstre, scélérat, brigand ! Attends, attends, tu n'es pas au bout ! Infâme, tu veux une lutte, tu veux en avoir une ! » — Et la lutte commençait. Quoique lié et retenu par mon père et par moi, le démon se débattait si fort, pendant quinze ou vingt minutes, que nous avions mille peines à le contenir. Puis, il se reposait un instant et recommençait de nouveau, pour briser le corps de Cantianille et nous fatiguer nous-mêmes, et cela pendant une demi-heure et trois quarts d'heure, après quoi il disparaissait laissant sa victime endurer les douleurs atroces qu'il lui avait préparées. Nous voyions alors cette pauvre femme se tordre dans ses

liens, en proie à des souffrances sans nom, mais suppliant, quand le démon n'avait pas détaché ses membres, de les délier un instant pour la soulager.

Et le plus souvent, nous étions obligés de lui refuser ce soulagement ; car à peine était-elle un peu plus libre que le démon revenait, comme un furieux, profiter de cette liberté de ses membres pour l'agiter plus violemment encore, et laisser dans son corps des traces plus douloureuses.

Pour donner une idée de la force des démons, je ne citerai que deux traits. Une nuit, nous avions attaché les jambes de Cantianille dans un sac de tissu le plus fort, attaché lui-même par les quatre coins aux bras du fauteuil où elle était assise, de manière qu'elle pût à peine toucher la terre de la pointe des pieds. Malgré cela, le démon nous souleva, mon père, ma mère et moi, nous appuyant de tout notre poids sur le fauteuil, pour l'empêcher de remuer.

Une autre fois, nous avions lié Cantianille, non seulement par les quatre membres, mais encore avec une ceinture qui lui passait sur le cou, de là sur la poitrine et sous les bras et venait se nouer derrière les reins, aux bras du fauteuil, qui était lui-même des plus solides.

A peine Ossian fut-il arrivé, que, sans rien dire, mais riant d'un rire heureusement inimitable, il se raidit en s'appuyant sur ses coudes et cassa d'un seul coup les deux bras et le dos du fauteuil. A partir de ce moment, nous attachâmes Cantianille sur un matelas.

Tel était notre ennemi : et, pour le vaincre, il nous fallait le lasser. Aussi, avons-nous passé bien des nuits, sans lui arracher un seul pacte. Ordinairement, après un combat de deux à trois heures, il se fatiguait, les crises étaient moins longues, et nous parvenions à lui en prendre un ou deux et même trois ou quatre, non pas d'un seul coup, il les défendait encore une heure et demie ou deux heures ; mais après cela, nous l'avons toujours remarqué, il était inutile de prolonger la lutte davantage.

Quand trois heures du matin approchaient, il était tellement las, que, ne pouvant plus se défendre, il évitait le combat en s'enfuyant.

Ce qui le fatiguait ainsi, c'était la force de ma volonté. Au bout de quelque temps, j'étais parvenu à la rendre si intense, que souvent mes ordres étaient pour lui comme un coup de foudre.

— Tu as donc une volonté de fer ? » me disait un jour Lucifer, après un « je te l'ordonne » qui l'avait pétrifié. Et depuis, je me rappelle l'avoir vu, une fois entre autres, tout tremblant sous l'influence de ma volonté, sans gestes, ni regards, ni paroles, dans une lutte que je pourrais appeler de volonté à volonté.

Cependant, quelque fort qu'il soit, l'homme est bien faible, en face de ces esprits déçus, mais restés toujours d'une nature supérieure ! Je récitais donc, pour le dompter, les passages de l'Évangile indiqués par le rituel : le commencement de l'Évangile selon saint Jean ; les paroles de Notre-Seigneur disant à ses disciples : « Quant à ceux qui croiront en moi, voici les prodiges qu'ils opéreront : ils chasseront les démons, etc. » Et dans cette récitation, j'appuyais fortement sur certaines phrases, comme celles-ci : « Et le Verbe s'est fait chair. — Les démons

vous seront soumis. » — Ou encore, sur celles qui proclament la grandeur de l'homme, et les hautes destinées où les démons ne peuvent plus prétendre : « Il a donné à ceux qui croient en lui le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » (A suivre.)

A TRAVERS LES REVUES

LE CAS DE JEAN MAFURLIN

A propos de ce matelot, auquel notre directeur a consacré récemment un article, la *Chronique*, de Bruxelles, publie une étude curieuse, dont nous sommes loin d'adopter les conclusions, mais dont nos lecteurs liront certainement avec intérêt le passage suivant :

Que le cas soit extraordinaire, personne n'en disconvient ; mais qu'il soit sans précédent, le prétendre serait bien téméraire.

Après tous les travaux écrits en Angleterre sur les maladies de la mémoire par les Carpenter (« Mental physiology »), Bain (« Les sens de l'intelligence »), Mandsley (« Physiologie de l'esprit »), Forbes Winslow (« Désorders of the Mind »), etc., la surprise des Anglais est faite pour nous surprendre ; non moins inexcusables sont ceux qui ignorent — pour ne les avoir jamais lues — l'admirable étude de Taine sur l'« Intelligence », et celle de Th. Ribot sur les maladies de la mémoire. On y trouve cités un grand nombre de cas qui présentent, avec celui du matelot jardinier Mafurlin, une frappante analogie.

Ce n'est pas le lieu ni le moment d'expliquer ce que c'est que la mémoire. Les spiritualistes l'appellent une faculté de l'âme. Pour les physiologistes, c'est une propriété des cellules nerveuses. On a de la mémoire jusqu'au bas de la moelle.

Le moindre accident nerveux trouble donc la mémoire.

Jean Mafurlin tombe à l'eau, y demeure dix minutes. Il y a commencement d'asphyxie et congestion cérébrale. Quoi d'étonnant qu'il ait perdu l'usage de la parole ? Est-il devenu muet parce qu'il aurait perdu la mémoire des mots ou parce que les centres nerveux, siège de la parole, auraient été altérés par la congestion ? Cela importe peu. Jusqu'ici, d'ailleurs, le cas de Mafurlin est très commun. Tout le monde a pu l'observer chez des malades, après une chute ou une attaque d'apoplexie.

C'est une résurrection de la mémoire, au bout de quatorze années, qui frappe d'étonnement. On crie au miracle parce que « Jean Mafurlin se mit à parler couramment l'anglais, qu'avant de devenir muet il connaissait à peine ».

Il connaissait à peine l'anglais, mais — et ceci est capital — il devait l'avoir entendu souvent parler. De là des impressions que sa mémoire avait recueillies jadis et qu'un accident faisait ressusciter soudain.

Certaines personnes gardent, sans le vouloir, des lambeaux ressuscitants d'impressions lointaines.

Dans sa « Philosophy of sleep », Macnish fait observer que parfois la maladie fait surgir des images qui paraissent non seulement engourdies, mais mortes sans remède. Il en cite des exemples : Une fille fut saisie d'une fièvre

dangereuse et, dans le paroxysme de son délire, on observa qu'elle parlait une langue étrangère que, pendant un certain temps, personne ne comprit. Enfin, on s'assura que c'était le gallois, idiome qu'elle ignorait entièrement lorsqu'elle était tombée malade. Après enquête, on trouva qu'elle était née dans le pays de Galles, qu'elle avait parlé le langage de ce pays pendant son enfance, mais qu'elle l'avait entièrement oublié dans la suite.

Elle l'avait néanmoins connu, tandis que notre matelot s'était mis à parler l'anglais, qu'il n'avait jamais su. C'est vrai : des impressions fugitives, qu'on n'a point remarquées, peuvent aussi surgir à nouveau, avec une puissance étrange et une exactitude automatique. Vous passez dans la rue, distrait ; une Italienne tire quelque mélodie de son piano mécanique. Quelle mélodie ? Vous l'ignorez, vous ne l'aviez jamais entendue, vous ne l'aviez pas même écoutée. Un mois, un an après, vous sifflez cette mélodie. La sensation auditive s'en était faite, à votre insu, dans vos cellules nerveuses, qu'une cause occasionnelle a mises en branle. Grimaud de Caux, cité par Duval-Jonne dans son *Traité de logique*, raconte que le valet de chambre d'un ambassadeur espagnol, garçon de moyens ordinaires et que ses fonctions faisaient souvent assister à des conversations importantes, paraissait n'en avoir jamais rien retenu. Il fut attaqué d'une fièvre cérébrale, et, pendant son délire, il répétait avec beaucoup d'ordre plusieurs discussions qu'il avait entendues sur les intérêts politiques de diverses puissances, au point que l'ambassadeur, qui n'avait jamais regardé son domestique que comme un homme dévoué, venait l'écouter et projetait d'en faire son secrétaire ; mais l'affection du cerveau se dissipa, et le malade, en guérissant, perdit toute mémoire.

Mais voici qui est plus fort. Nos lecteurs y trouveront un cas tout à fait semblable à celui du matelot Jean Mafurlin. Il est dans Taine, dans Ribot et dans Mandsley.

Une fille de vingt-cinq ans, très ignorante et ne sachant pas même lire, devenue malade, récitait d'assez longs morceaux de latin, de grec et d'hébreu rabbinique. On écrivit sous sa dictée plusieurs de ces morceaux. En allant aux informations, on sut que, à l'âge de neuf ans, elle avait été recueillie par son oncle, pasteur fort savant, qui se promenait d'ordinaire, après son dîner, dans un couloir attenant à la cuisine et répétait alors ses morceaux favoris d'hébreu rabbinique et de grec. On consulta ses livres, et l'on y retrouva, mot pour mot, plusieurs des morceaux récités par la malade.

Le bourdonnement et les articulations de la voix du pasteur étaient restés dans les oreilles de la fille, comme les expressions anglaises dans celles de Jean Mafurlin. La fièvre, excitant le cerveau de la fille, comme la forte commotion produite par un coup de canon celui de l'ancien matelot, avait ébranlé les cellules nerveuses au point d'en faire sortir, chez l'une, du grec et du latin ; chez l'autre, de l'anglais.

Comme tout cela nous démontre que nous ne sommes que matière, et que l'âme immatérielle et immortelle est un mythe !

J. V. M.

Le Gérant : GASTON MERY.

Impr. JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10